JUIN 2025

DNCA INVESTMENTS

Maison d'épargne et de valeurs.

RAPPORT RSE 2024

A. QUI SOMMES-NOUS ? 5
1. Nos activités 5
2. Nos valeurs 6
3. Notre organisation 6
4. Chiffres clés 8
B. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIETAL 11
1. Tendance du marché de la gestion d'actifs 11
5. L'intégration ESG dans les prestations d'investissement 12
C. LA RSE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE POUR DNCA FINANCE 16
1. Nos engagements RSE 16
2. Implications dans les initiatives de place 19
3. Notre stratégie de Développement Durable 22
4. Nos leviers d'actions 23
D. MODALITES DE DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE 31
1. Pilotage des objectifs et des résultats 31
2. Gouvernance « Développement Durable » 32
3. Ressources humaines et techniques 34
E. RESULTATS ET PERSPECTIVES 36
1. Résultats 36
2. Perspectives 63
F. ANNEXES 66
1. ANNEXE 1 : Les 17 ODD de l'ONU 66
2. ANNEXE 2 : CSRD 68

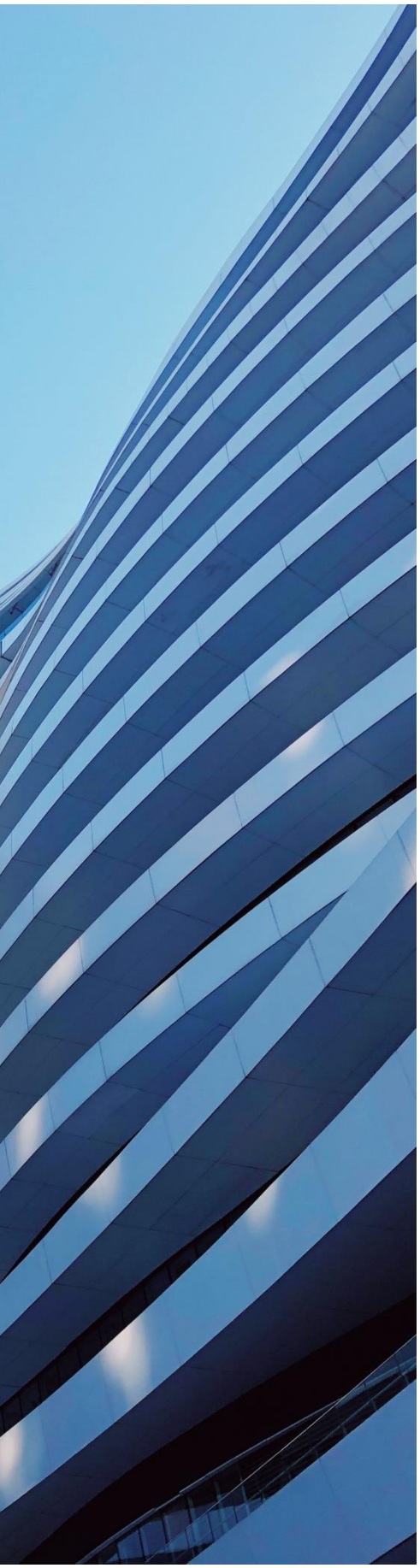

EDITO

Par Éric Franc, CEO de DNCA Finance

2024 a été une année mouvementée pour le secteur de la gestion d'actifs, en particulier en Europe, pour laquelle les marchés ont d'abord été encouragés par le cycle de baisse des taux et par les résultats des entreprises avant que l'incertitude économique et politique ne vienne freiner l'appétit des investisseurs. Les autres marchés, notamment le marché américain, ont au contraire connu des records, emportés par la conjugaison d'une croissance économique, une baisse des taux… et un essor de la gestion indicielle, portant les « sept magnifiques » (les plus importantes sociétés américaines), au plus haut.

2024 a également été marquée par une incertitude quant au devenir des règlementations européennes sur la durabilité. Le Règlement Disclosure (SFDR) à peine mis en œuvre, a fait l'objet d'une consultation fin 2023 et de plusieurs projets de révision courant 2024, laissant entrevoir ce que pourrait devenir la prochaine version ; au programme figure une refonte des catégories des produits financiers, l'introduction de la notion de « transition », des critères et des métriques plus précis… et l'abandon annoncé de la définition, contestée, « d'investissement durable ». En parallèle, dans le prolongement du rapport Draghi visant à restaurer la compétitivité des entreprises européennes, le projet d'une directive « Omnibus », qui vise à simplifier, alléger et décaler dans le temps les principales exigences des règlementations durables (dont celles de la CSRD et de la CS3D), est en discussion dès la fin de 2024 (il sera proposé par la Commission Européenne en février 2025 et voté par le Parlement en avril). A ces évolutions règlementaires, s'ajoutent la mise en application de la version V3 du référentiel du label ISR en mars 2024, ainsi que la diffusion de règles précises de l'ESMA, adoptées par l'AMF, sur les conditions associées aux noms des OPC.
Face à ce brouillard règlementaire, de nombreux investisseurs et sociétés de gestion ont adopté une position très attentiste, préférant repousser les grands projets. Mais cela n'a pas empêché la gestion financière « responsable » de poursuivre sa progression en 2024, sous l'impulsion d'acteurs professionnels qui, comme DNCA Finance, pensent que l'adaptation des modèles d'affaires des entreprises est une condition nécessaire de la pérennité économique, et donc de la performance financière, sur le long terme.

Enfin, 2024 a été l'objet d'un renouveau des tensions géopolitiques (Ukraine, Proche-Orient), ainsi que de l'incertitude politique de l'élection à la Présidence des Etats-Unis. Dans ce cadre, la Finance est dorénavant mobilisée pour contribuer à l'effort collectif de réarmement, à un moment où l'Europe doit de plus en plus compter sur elle-même. Le financement de l'industrie de la défense est-il compatible avec les convictions environnementales et sociales ? L'Association Française de la Gestion (AFG) a pris position en conditionnant sa réponse positive à la nécessité d'encadrer les activités concernées. DNCA Finance s'associe pleinement à ce point de vue.

Plus généralement, DNCA Finance milite pour que les objectifs de transition durable portés par la règlementation européenne ne soient pas abandonnés. Si la démarche de simplification envisagée dans le projet de loi « Omnibus » lui paraît bienvenue, c'est à la condition que les ambitions des textes soient préservées et que la compétitivité et la souveraineté européenne en ressortent renforcées. Dans ce contexte, non seulement DNCA Finance conserve le cap de sa stratégie de responsabilité sociétale, organisé autour de trois axes (« Investir sur l'épanouissement de nos collaborateurs, facteurs déterminant de la croissance de DNCA Finance », « Maîtriser les impacts environnementaux et sociaux sur l'ensemble de nos activités », et « Contribuer au rayonnement du développement durable dans l'industrie de la gestion d'actifs »), mais elle le renforce en fixant de nouvelles cibles et de nouvelles ambitions plus exigeantes pour l'horizon 2027.

A

QUI SOMMES-NOUS ?

1 Nos Activités

2 Nos Valeurs

3 Notre organisation

4 Chiffres clés

A. QUI SOMMES-NOUS ?

1. Nos activités

DNCA Finance est une société de gestion de portefeuille créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé autour de cette philosophie une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante.

DNCA Finance gère des OPC (OPCVM et FIA) investis sur les principaux marchés d'actions et d'obligations pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. DNCA Finance gère également des mandats de gestion pour des institutionnels ainsi que des mandats de gestion privée pour une clientèle non professionnelle.

ENCOURS SOUS GESTION PAR EXPERTISE

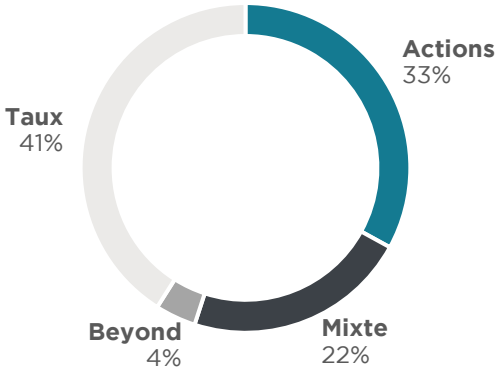

Depuis la création de la société, les choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale des entreprises. Les gérants abordent l'analyse d'un émetteur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et/ou les actions offrant la meilleure performance en fonction du risque pris. Cette approche globale, qui combine l'expertise des équipes obligataires et actions, apporte un plus indéniable à la qualité de sa gestion.

Notre offre est organisée autour des expertises Actions, Mixte, Beyond (Art.9 SFDR), Taux (dont Performance Absolue Obligataire), proposant des stratégies d'investissement reconnues et régulièrement récompensées.

La démarche d'Investisseur Responsable de DNCA Finance s'inscrit dans les valeurs fondatrices de l'entreprise. Depuis sa création, DNCA Finance offre une gestion au service des Hommes et de leur patrimoine. Le contexte économique et financier, toujours plus mouvant et complexe, n'autorise plus de solutions d'épargne passives. Ainsi, nous proposons des portefeuilles reflétant les convictions de nos gérants, leur connaissance approfondie des émetteurs (entreprises, Etats), et de leur environnement. DNCA Finance intègre les critères ESG dans 94% de ses encours gérés.[1]

Les équipes de DNCA Finance partagent une même ambition : développer des produits gérés avec une approche associant anticipation et pragmatisme. L'expertise, la rigueur et le sens des responsabilités ont ainsi permis à DNCA Finance de s'imposer parmi les acteurs de référence du marché de la gestion européennes.

DNCA Finance développe depuis toujours une gestion responsable et engagée caractérisée par une ouverture d'esprit qui permet d'initier de nouvelles voies pour répondre aux enjeux de demain. Dans ce cadre, DNCA Finance a progressivement élargi son analyse fondamentale à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

[1] Correspond aux encours classés article 8 et 9 selon le règlement SFDR au 31/12/2024.

2. Nos valeurs

Dès sa fondation, DNCA Finance a adopté une philosophie fondée sur les **3P : Patience, Prudence et Persévérance.** Ces trois mots traduisent une volonté d'aligner le savoir-faire de la société sur une gestion de conviction, patrimoniale et de long terme, toujours dans l'intérêt des clients.

Ce savoir-faire fait écho aux valeurs clés du savoir-être des équipes de DNCA Finance :

- Un souci d'**excellence** permis par une longue expérience
- Une **ouverture d'esprit** qui donne lieu à des initiatives pour répondre aux enjeux de demain
- L**'indépendance**, condition indispensable pour agir dans le seul intérêt de la croissance du patrimoine de ses clients.

Les valeurs et la philosophie de DNCA Finance

3. Notre organisation

a) Actionnariat

Fondée en 2000 à Paris, DNCA Finance a été acquise par Natixis Investment Managers (NIM) en 2015 qui la détient depuis 2020 à 99,6%. En plus de son siège situé à Paris, DNCA Finance, sous forme de SCS, contrôle deux entités situées à Luxembourg et à Milan.

Historiquement, la position du groupe DNCA Finance est centrée sur l'Europe, plus particulièrement en France, en Italie, au Luxembourg, en Espagne et en Belgique. En devenant affilié de NIM en 2015, DNCA Finance bénéficie de l'appui du réseau de son actionnaire qui lui permet de se développer dans de nouveaux marchés tels que la Suisse, l'Allemagne, l'Amérique Latine, le Moyen-Orient et le Japon.

Pour continuer à mettre l'accent sur les pays où la position du groupe est importante, DNCA Finance dispose de son propre réseau de commercialisation :

Structure Actionnariale de DNCA Finance au 31/01/2025

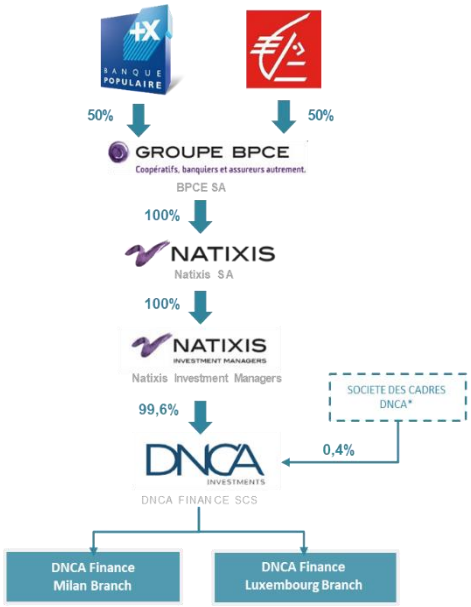

- Au Luxembourg, la succursale a pour objet :
  - Le maintien de l'activité réalisée localement à Luxembourg (la supervision de la gestion administrative déléguée de la SICAV luxembourgeoise, la commercialisation sur les marchés luxembourgeois et belges des fonds gérés par DNCA Finance) ;
  - L'apport d'un support à DNCA Finance quant à l'interprétation et au contrôle du respect des obligations locales et des pratiques de place en matière de gestion d'OPCVM domiciliés au Luxembourg ainsi qu'un support local pour les fonctions, Conformité et Finance ;
  - D'autres éventuelles activités accessoires.

- En Italie, DNCA Finance exerce ses activités par le biais d'une succursale établie sous couvert de la réglementation en matière de libre établissement depuis mai 2012. La principale activité de la succursale italienne est la promotion sur le territoire italien des OPC gérés par DNCA Finance. La succursale est également autorisée à fournir des conseils en investissement.

  Depuis la France, DNCA Finance exerce les activités pour lesquelles elle est agréée et par voie de libre prestation de services sur le territoire d'autres Etats Européens.

En l'occurrence :

- DNCA Finance est habilitée à exercer depuis mai 2012 au Luxembourg en libre prestation de services l'activité de gestion de portefeuille pour compte de tiers
- DNCA Finance est habilitée depuis juin 2016 à exercer en Belgique en libre prestation de services les services de commercialisation d'OPCVM et de gestion de portefeuille pour compte de tiers
- DNCA Finance est habilitée depuis novembre 2018 à exercer en Allemagne en libre prestation de services les services de gestion de FIA et de gestion de portefeuille pour compte de tiers

b) Comité exécutif et Comité de surveillance

Au 31/12/2024 :

		COMITE EXECUTIF	COMITE DE SURVEILLANCE
	Eric FRANC Directeur Général Gérant de la SCS	✓	
	Jean-Charles MERIAUX Directeur associé et Directeur de la Gestion	✓	✓
	Grégoire SCHEIFF Directeur associé en charge des Opérations	✓	✓
	Philippe SETBON Directeur Général de NIM		✓ Président
	Nathalie BRICKER Directrice générale adjointe de NIM		✓
	Christophe EGLIZEAU Responsable Réseaux BPCE et Épargne entreprise de NIM		✓

Changement important prévu en 2025 *: Jean-Charles Mériaux et Grégoire Scheiff, tous deux des membres du Comité Exécutif, partiront à la retraite en 2025.*
Ces départs, pleinement anticipés, font l'objet de transferts d'organisation et de compétences au sein de la société de gestion afin d'assurer la continuité au mieux des intérêts des clients et des parties prenantes.
DNCA Finance remercie vivement Jean-Charles Mériaux et Grégoire Scheiff pour leur contribution essentielle au succès de la société.

c) Autres Comités

La gouvernance de DNCA Finance s'appuie également sur des instances mises en place pour répondre à des besoins organisationnels ou à des exigences réglementaires par le biais de différents comités :

- Comité des Risques : La fonction permanente de Contrôle des risques est indépendante sur le plan hiérarchique et fonctionnelle vis-à-vis des fonctions opérationnelles. Le comité des Risques a pour rôle de veiller à l'efficacité du dispositif de gestion des risques.
- Comité Compliance : La fonction permanente de Conformité et Contrôle Interne a pour rôle de veiller à l'efficacité du dispositif de DNCA Finance sur la prévention du risque de non-conformité. Le Comité a notamment pour objet de valider le dispositif lié et de rendre compte de l'état de conformité de la société.
- Par ailleurs, dans le cadre de notre gouvernance « Développement Durable », d'autres comités sont en place tels que le Comité Développement et Investissement Durable (DID), et le Comité RSE ; Cf. *2 - Gouvernance « Développement Durable ».*

4. Chiffres clés

Au 31 décembre 2024, DNCA Finance gérait 38,37 milliards d'euros, dont 8,67 milliards d'euros labélisés ISR, soit 23% des encours sous gestion.

Focus sur l'évolution du Label ISR

En 2024, le Comité du Label ISR a nettement renforcé les exigences du référentiel (version V3) : hausse du taux de sélectivité (de 20 à 30%), exclusions des émetteurs impliqués dans la production de charbon, d'hydrocarbures ou d'énergie carbonée, nouvelles obligations en termes d'engagement actionnarial, investissement dans des entreprises ayant une trajectoire de réduction des émissions de GES.

Cette nouvelle version, plus exigeante sur la démarche de durabilité des fonds, répond aux attentes des épargnants et de l'opinion publique.

DNCA Finance salue cette évolution du label et adopte la version V3 pour ses OPC les plus engagés sur la durabilité.

Une partie des fonds de DNCA Finance, sans adopter la version V3 du label ISR, conservent leur processus de gestion responsable et restent « Article 8 » SFDR ainsi que « Communication Centrale » (approche significativement engageante) au sens de la doctrine AMF.

170
collaborateurs
11 nationalités
16 langues parlées

167 en 2023

38,37 Mds€
d'encours sous gestion

31,2 Mds€ en 2023

90%
d'encours sous gestion classés article 8 SFDR

88% en 2023

61
gérants et analystes

60 en 2023

85
fonds gérés
dont délégations de gestion

82 en 2023

3%
d'encours sous gestion classés article 9 SFDR

4% en 2023

4
expertises

18
fonds labelisés ISR

31 en 2023

23%
d'encours sous gestion labelisés ISR (V3)

58% en 2023 (V2)

En tant qu'investisseur responsable, DNCA Finance attache la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles elle investit. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à son analyse ou d'encourager les sociétés qu'elle finance à adopter de meilleures pratiques, DNCA Finance considère l'engagement actionnarial[2] comme un pilier fondamental de sa démarche d'investisseur responsable et de sa responsabilité fiduciaire. La société de gestion distingue deux façons d'interagir avec les sociétés : le dialogue avec les entreprises et l'engagement actionnarial. DNCA Finance complète ces interactions par des visites de sites.

TAUX DE PARTICIPATION AUX AG DNCA FINANCE

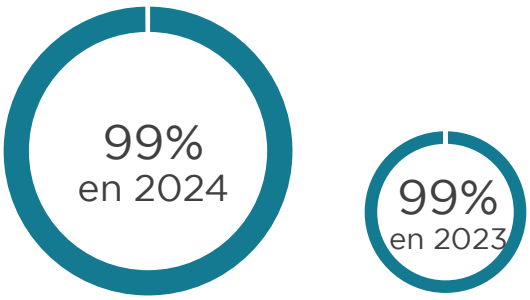

TAUX D'ENGAGEMENT DNCA FINANCE

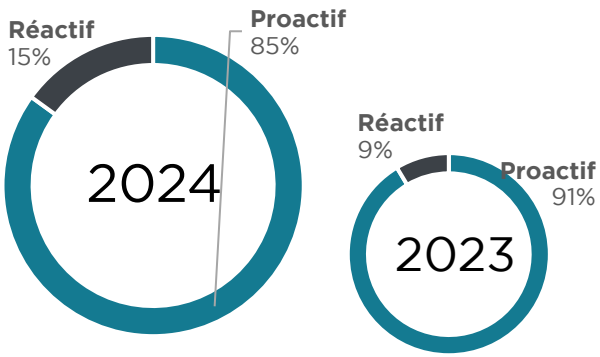

[2] Cf. Rapport d'Engagement et de Vote 2024 | janvier 2025

B

CONTEXTE ECONOMIQUE

1 Tendance du marché de la gestion d'actifs

2 L'intégration ESG dans les prestations

B. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIETAL

1. Tendance du marché de la gestion d'actifs

A la faveur d'un mouvement de désinflation, de baisse des taux longs et d'un scénario de « soft landing » de la croissance économique, 2023 avait été un bon cru pour les marchés avec des performances sensiblement positives.

En 2024, les marchés financiers ont connu des performances contrastées selon les grandes régions économiques. Ces performances ont été correctes en Europe : progression en début d'année, soutenue par la baisse des taux et les résultats des entreprises, mais affectée au second semestre par les inquiétudes économiques et politiques. Aux Etats-Unis, les marchés ont atteint des records, portés par un cycle de baisse des taux et de croissance économique robuste ; l'optimisme des marchés a été renforcé par l'élection de Donald Trump, annonciatrice de baisse d'impôts et de protectionnisme.

Cette bonne tenue des marchés financiers s'est traduite par une croissance des actifs sous gestion en Europe, estimée à fin septembre 2024 à 32 700 Mds€, dépassant le plus haut atteint en 2021 :

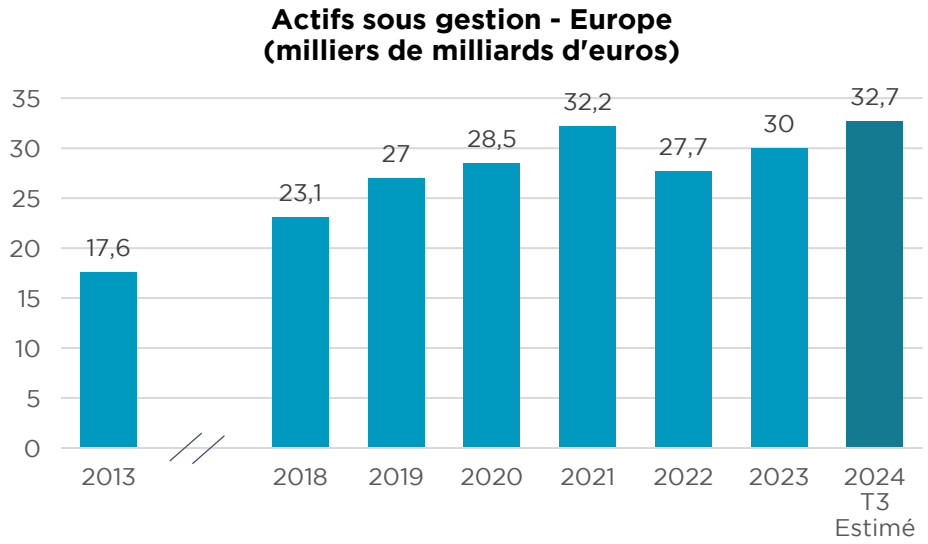

Source: EFAMA, "Asset Management in Europe – An overview of the asset management industry", Decembre 2024

Concernant les OPC, les encours gérés en Europe dépassent 23 470 Mds€, en hausse de 13,2%[3]. La collecte nette atteint 665 Mds€, supérieure à la moyenne annuelle des dix dernières années.

Cette collecte est cependant contrastée : excellente pour les fonds obligataires (313 Mds€) et monétaires (220 Mds€), elle est contrastée pour les encours actions, qui voient une nouvelle fois la gestion passive prendre des parts de marché, avec une collecte portée par les ETF actions (192 Mds€), alors que les autres fonds actions continuent à enregistrer des sorties nettes (80 Mds€).

Le marché français de la gestion d'actifs (OPC et mandats de gestion) a également réalisé une solide performance, franchissant la barre des 5 000 Mds€ d'encours, soit une hausse de 8.7%, permettant de dépasser le plus haut connu en 2022.

[3] AFG : communiqué de presse du 27/3/2025 https://www.afg.asso.fr/app/uploads/2025/03/AFG_CP-panorama-gestion-dactifs.pdf

Actifs gérés pour compte de tiers sur le marché français (en milliards d'euros)

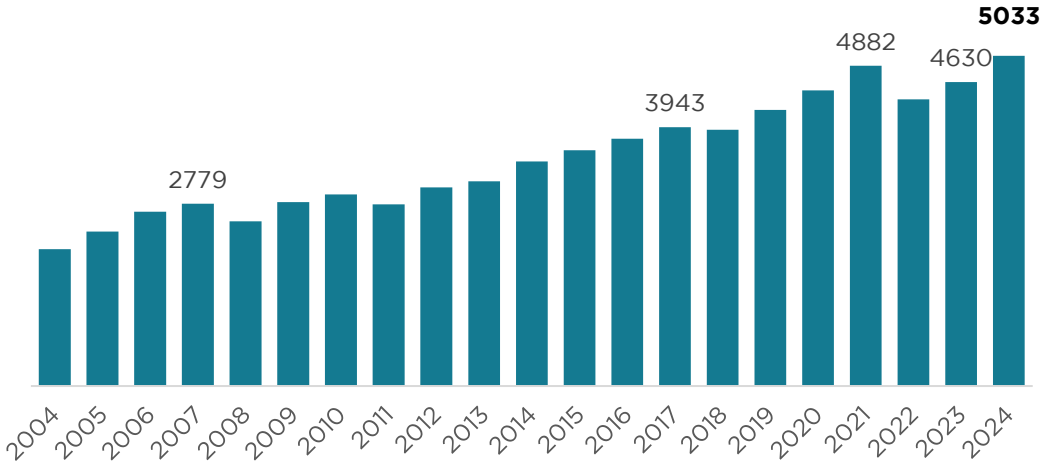

Source : AFG, Communiqué de presse "La gestion d'actifs en France franchit la barre des 5 000 Mds€ d'encours", Mars 2025

Ces évolutions soulignent la nécessité pour les sociétés de gestion de s'adapter en permanence afin de maintenir leur position dans un environnement concurrentiel.

5. L'intégration ESG dans les prestations d'investissement

L'entrée en vigueur du règlement SFDR en mars 2021 a profondément influencé l'industrie de la gestion d'actifs en imposant des exigences d'information unifiées et obligatoires visant à transpariser l'intégration ou non des critères ESG dans les processus de décision d'investissement dans l'objectif de contribuer à une économie plus durable. Une autre de ses finalités est de faciliter la compréhension, la comparaison et le suivi des engagements et des performances en matière de durabilité des sociétés de gestion et des produits financiers.

Ce contexte réglementaire est cependant en pleine évolution : la Commission Européenne a lancé fin 2023 une consultation sur la révision du Règlement Disclosure (SFDR), et plusieurs textes (Commission Européenne, ESMA, Plateforme pour la Finance Durable) diffusés dans son prolongement permettant d'anticiper une nouvelle version du règlement SFDR venant simplifier le premier texte. Il est ainsi envisagé de créer de nouvelles catégories de produits financiers (en remplacement des articles 8 /9) aux critères plus précis, d'imposer certaines métriques, d'introduire la notion de « transition », voire de remettre en cause la définition « investissement durable » !

Toutefois, cette incertitude réglementaire n'a pas empêché le marché de l'investissement responsable de continuer à progresser, en Europe comme en France.

À fin 2023, la France gérait 37% des fonds classés Article 8 au sens du règlement SFDR, suivie par les Pays-Bas (16%) et la Suède (12%). A cette même date, la France occupe également la deuxième place de la catégorie des fonds classés Article 9 (plus exigeante et plus concentrée) avec 35% du marché ; la Suisse occupant la première place (37%). Hormis l'exception française, plusieurs facteurs expliquent l'hétérogénéité entre les pays selon la catégorie analysée, notamment la variété des demandes et des exigences clients ainsi que les divers degrés de maturité sur l'ESG. Plus précisément, la part importante des Pays-Bas sur la catégorie Article 8 reflète l'importance des fonds de pension sur le marché néerlandais. Le classement de la Suisse sur la catégorie article 9 peut s'expliquer par la part de marché importante d'un grand gestionnaire d'actifs spécialisé dans les fonds thématiques (source : EFAMA[4]).

[4] Estimations de l'EFAMA, les données n'étant pas disponibles pour certains pays.

FONDS ARTICLE 8 ET 9 SFDR – DONNEES PAR PAYS (Mds€, % du total, à fin 2023)

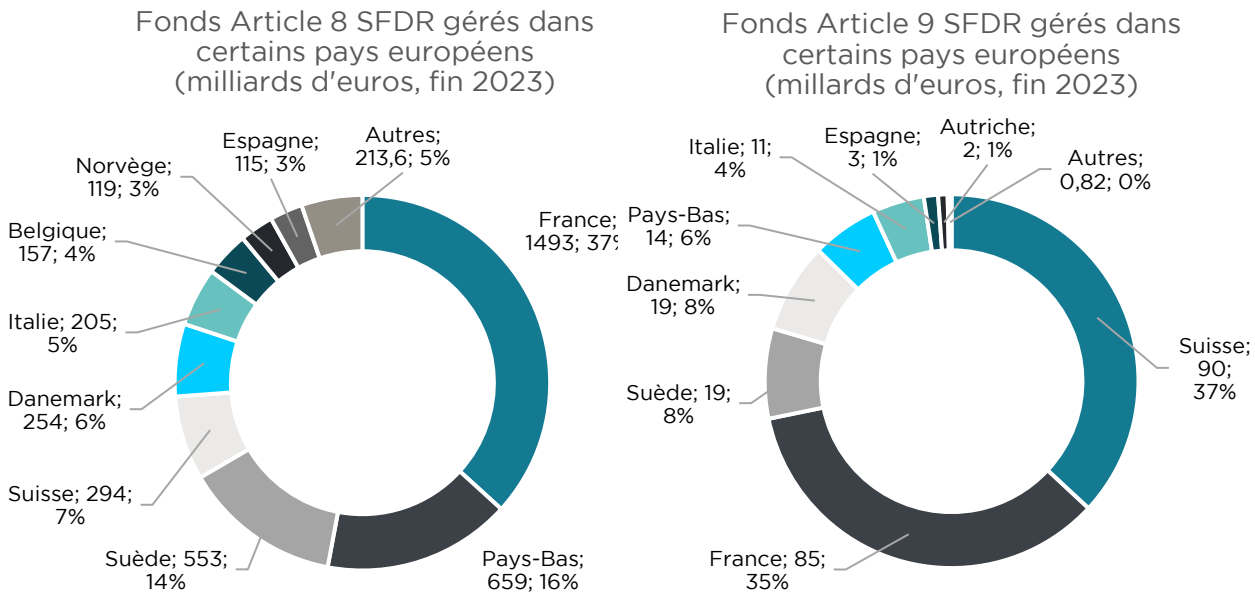

Source: EFAMA, « Asset Management in Europe – An overview of the asset management industry », Décembre 2024

En France, les encours gérés en Investissement Responsable ont connu une nette accélération, avec une hausse de 15.2% et des encours atteignant 2 701 Mds€ à fin 2024 (source : AFG, mars 2025). Cette hausse est portée par les fonds et mandats classés article 8 (+15,9%), et, dans une moindre mesure, par les fonds et mandats article 9 (+7,4%).

Indépendamment (ou en complément) de cet environnement règlementaire, les exigences clients ont évolué vers des demandes qui intègrent les enjeux de la finance durable de manière croissante et personnalisée. Les procédures de « due diligence » des gestionnaires d'actifs intègrent dorénavant de plus en plus d'éléments à caractère extra-financier, comme :

- la participation à des initiatives de place ;
- l'existence d'un processus de notation ESG de qualité ;
- les moyens humains et financiers affectés à l'investissement responsable ;
- les démarches d'engagement déployées ;
- les exclusions sectorielles (avec des référentiels de plus en plus détaillés, notamment pour ce qui concerne les exclusions relatives aux énergies fossiles).

En termes de classes d'actifs, historiquement, les gestions actions et obligataires étaient privilégiées car l'insertion des critères ESG dans leur processus de décision d'investissement était compréhensible et facile à appréhender (sur les aspects de la disponibilité de la donnée et de la capacité d'engagement entre autres). Récemment, afin de se prémunir de l'environnement inflationniste croissant, de nouvelles demandes d'intégration ESG ont émergé dans des classes d'actifs « protectionnistes » telles que les gestions alternatives, l'immobilier ou encore les matières premières.

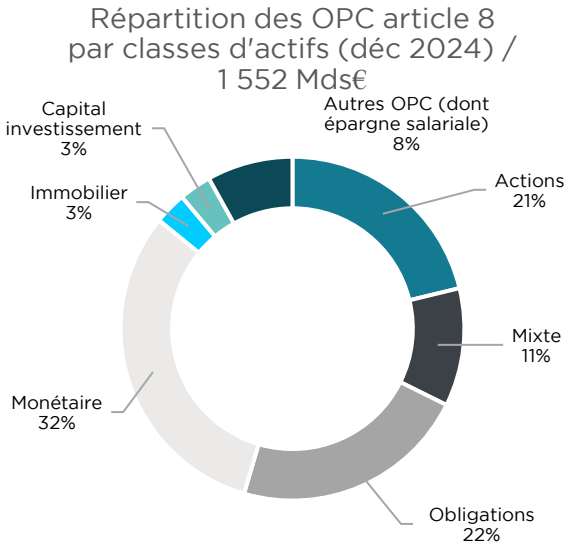

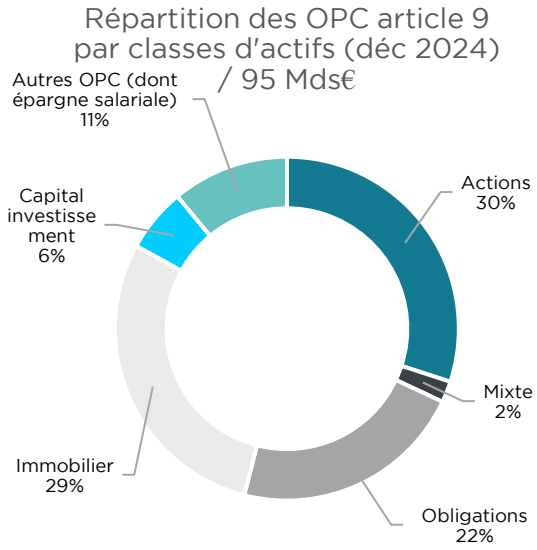

Source : AFG, Communiqué de presse "Forte progression de l'Investissement Responsable en France", Avril 2025

Ainsi, en 2024, en France, la classe d'actifs « monétaire » est la plus importante au sein des OPC article 8, et les actions et l'immobilier sont les classes les plus représentées par les fonds Article 9.

Par ailleurs, l'investissement responsable français concerne encore majoritairement les investisseurs institutionnels (73% des encours), comme le relève l'AFG, notamment en raison du poids important des mandats de gestion ; la répartition est plus équilibrée pour les OPC, les particuliers détenant 43% des encours, notamment grâce à l'épargne salariale, l'épargne retraite et la diffusion des labels.

Enfin, les attentes liées aux impacts du dérèglement climatique se sont également considérablement renforcées, que ce soit au travers de l'environnement règlementaire ou des demandes clients (institutionnels notamment). La prise en compte et le degré d'analyse spécifique à ce pilier sont ainsi devenus clés dans la compétitivité des acteurs du secteur de la gestion d'actifs.

C

LA RSE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE POUR DNCA FINANCE

1 **Nos engagements RSE**

2 **Implications dans les initiatives de place**

3 **Notre stratégie de Développement Durable**

4 **Nos leviers d'actions**

C. LA RSE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE POUR DNCA FINANCE

DNCA Finance s'est appuyée sur les éléments de contexte décrits précédemment ainsi que sur ses enjeux, ses valeurs et les impacts de son activité pour élaborer sa politique de Développement Durable. Cette dernière permet l'intégration des critères ESG dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et repose sur des engagements forts qui en constituent le socle.

1. Nos engagements RSE

a) Générer de la performance sur l'ensemble de nos activités en associant performance environnementale et sociale à performance financière

DNCA Finance s'engage à piloter les impacts économiques, sociaux et environnementaux de ses pratiques sur ses différentes parties prenantes, que ce soit en interne (collaborateurs, dirigeants, administrateurs, …), en externe (clients, fournisseurs, partenaires, émetteurs, régulateurs, écosystème, société civile, …) et sur son modèle d'affaires. Le principe fondateur de cette démarche est aligné avec celui de la règlementation européenne qui s'adosse au principe de la « double matérialité » : gestion des impacts aux tiers (« incidences négatives ») et gestion des impacts à l'entreprise (« risques en matière de durabilité »). La maîtrise de nos impacts est un élément central de notre démarche. Nous pensons que la performance financière et la performance extra-financière sont étroitement liées et que la combinaison des deux est un levier de création de valeur.

Ainsi, depuis 2018, DNCA Finance a saisi l'opportunité des nouvelles exigences règlementaires (SFDR, Taxonomie Européenne, Article 29 de la Loi Energie et Climat) pour adapter ses politiques et processus, son organisation ainsi que sa gestion des données ESG. Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus générale visant à intégrer les critères ESG dans l'ensemble de la chaîne de valeur, dont l'activité d'investissement.

b) Respecter et promouvoir les grands principes universels en matière de droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de santé-sécurité au travail, d'environnement et d'éthique des affaires

DNCA Finance affirme son engagement de faciliter, promouvoir et participer au respect des conventions et des grandes lignes directrices fixées par l'OIT, l'ONU et l'OCDE[5] en matière de droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de santé-sécurité au travail, d'environnement et d'éthique des affaires.

[5] Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationale et la politique sociale » (2017) (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_124923.pdf) « Principes directeurs des Nations-Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme » (2011) (https://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf) et « Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales » (2011) (https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/2011102-fr.pdf).

Ces lignes directrices sont synthétisées dans les principes du Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact) présentés ci-après :

Les 10 principes du Pacte Mondial	
DROITS DE L'HOMME	▪ Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ▪ A veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme
NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL	▪ Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ▪ A contribuer à l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire ▪ A contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ▪ A contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
ENVIRONNEMENT	▪ Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ▪ A prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ▪ A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	▪ Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ces formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

DNCA Finance soutient les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU[6], créés en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. Ce programme vise à mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer au changement climatique de manière inclusive.

c) Contribuer aux objectifs internationaux fixés par l'Accord de Paris et la Convention pour la Diversité Biologique.

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, **l'Accord de Paris**[7] met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « *bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C* » (article 2), et d'atteindre

[6] Développés à l'issue de la COP 21, les « Objectifs de Développement Durable » (ODD) se composent en 5 objectifs mondiaux généraux résumés en « 5P » (peuple, prospérité, planète, paix, partenariats) et en 17 objectifs mondiaux spécifiques que 193 États membres de l'ONU se sont engagés en 2015 à atteindre au cours des prochaines années (2015-2030), dans le cadre du programme « Agenda 2030 ».

[7] https://www.un.org/fr/climatechange/paris-agreement

un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre durant la deuxième moitié du 21ème siècle (neutralité carbone) (article 4).
Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privés et publics. Pour le secteur financier, l'agenda est défini dans les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ».

Ainsi, depuis 2021, DNCA Finance réalise un Bilan Carbone et construit un plan d'actions destiné à diminuer son empreinte environnementale. DNCA Finance révise son Bilan Carbone et son plan de réduction d'émission de gaz à effet de serre annuellement.

La 15ème conférence des Parties (COP15) à la **Convention sur la Diversité Biologique** (CDB) s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité (« Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal ») succédant aux Objectifs d'Aïchi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité. Parmi eux, les cibles emblématiques sont : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité à « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30 % d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

DNCA Finance s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour contribuer à atteindre les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique et de lutte contre l'érosion de la biodiversité fixés par l'accord de Paris et la CDB. DNCA finance s'est notamment engagée (voir le document Politique environnementale publié sur le site internet) à limiter l'augmentation implicite de la température de ses portefeuilles à 2.2°[8] d'ici à 2030, cohérent avec une ambition long terme d'augmentation de 2° d'ici à 2050.

d) Offrir une démarche différenciante et innovante évoluant au rythme des nouveaux enjeux

Les engagements cités plus haut sont repris et traduits pour la fonction « gestion d'actifs » dans une politique Investisseur Responsable. Cette politique est une déclinaison à part entière de la démarche RSE de DNCA Finance.

La politique d'investissement responsable de DNCA Finance s'appuie sur la conviction qu'une gestion d'actifs de long terme doit englober l'ensemble des risques et opportunités auxquels font face les émetteurs. L'analyse des risques et opportunités par DNCA Finance repose sur deux leviers :

- Gestion des risques extra-financiers
- Identification des opportunités liées à la transition durable

Parmi ces risques et opportunités, les enjeux environnementaux occupent une place centrale, notamment les risques physiques et de transition liés au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité.

En tant que gérant d'actifs responsable, le rôle de DNCA Finance est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain. Dans ce cadre, les politiques détaillées ci-dessous reprennent les engagements cités précédemment et les appliquent au service « gestion » :

- Politique de gestion des risques en matière durabilité
- Politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité
- Politique d'investisseur responsable
- Politique d'exclusion
- Politique d'engagement actionnarial et politique de vote

Ces politiques sont en consultation publique sur le site internet de DNCA Finance.

[8] Par rapport à l'ère préindustrielle, c'est-à-dire 1850.

2. Implications dans les initiatives de place

DNCA Finance consolide son engagement par les actions qu'elle mène de façon proactive, via des interventions au sein d'initiatives nationales et internationales. Ces dernières favorisent le partage de savoir-être et de savoir-faire sur les pratiques de la responsabilité sociétale et de l'investissement responsable avec ses clients :

Initiatives		Adhésion	Principales missions
PRI	Principles for Responsible Investments	2017	▪ Aider les investisseurs à incorporer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans le processus décisionnel d'investissement et dans les pratiques relatives aux biens, et par conséquent, à améliorer les retours sur investissement de long terme des bénéficiaires
CDP DRIVING SUSTAINABLE ECONOMIES	Carbon Disclosure Project	2018	▪ Aider à la divulgation de l'impact environnemental des entreprises ▪ Permettre aux investisseurs, aux entreprises, aux villes et aux gouvernements nationaux et régionaux de faire les bons choix aujourd'hui afin de construire une économie prospère qui fonctionne pour les hommes et la planète à long terme

Initiatives		Adhésion	Principales missions
AFG	AFG / Commission finance durable	2018	▪ Publier des statistiques annuelles sur l'investissement responsable ▪ Promouvoir le Label ISR et les travaux sur l'évolution de son cahier des charges ▪ Soutenir les sociétés de gestion sur l'application des réglementations SFDR, Taxonomie, Article 29 de la LEC ▪ Réviser le guide sur l'élaboration d'une stratégie charbon ▪ Lancer des groupes de travail autour de thèmes comme la biodiversité, les énergies conventionnelles et l'investissement à impact
Climate Action 100+	Climate 100+	2021	▪ Peser sur les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre au niveau mondial afin de s'assurer qu'elles prennent les mesures nécessaires
TCFD	TCFD	2021	▪ Inciter les entreprises et les organisations à la transparence sur leurs risques climatiques, afin de rendre les investissements dans ces entreprises plus sûrs

Initiatives		Adhésion	Principales missions
AMF	AMF / Commission Climat et Finance Durable (CCFD)	2022	▪ Réunir les parties prenantes sur le sujet de la finance durable. Le rôle de la CCFD est d'aider l'Autorité à conduire ses missions à la fois de régulation et de supervision sur les thématiques liées à la finance durable
NET ZERO ASSET MANAGERS INITIATIVE	Net Zéro Asset Manager[9]	2023	▪ Mobiliser et réunir les grands acteurs de l'industrie de la gestion d'actifs autour d'un but unique : zéro émission nette de GES d'ici 2050 au plus tard avec pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius
Finance for Biodiversity Pledge	Finance for Biodiversity Pledge	**2024**	▪ Inciter le secteur de la gestion d'actifs à s'engager pour la préservation de la biodiversité
Nature Action 100	Nature Action 100	**2024**	▪ Intensifier les actions des entreprises en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité, ▪ Réduire les risques financiers tout en protégeant les intérêts économiques à long terme des clients et bénéficiaires des investisseurs

[9] Notre engagement au sein de la Net Zero Asset Managers initiative (NZAM) demeure inchangé à ce jour. Toutefois, suite à la mise en pause temporaire de l'initiative en janvier 2025 pour révision stratégique, la poursuite de nos actions dans ce cadre dépendra des orientations futures qui seront définies par la NZAM

DNCA Finance partage ses convictions d'investisseur responsable avec ses parties prenantes et nourrit la réflexion collective, notamment en organisant des conférences et des événements auxquels sont conviés ses clients. La société de gestion publie également des ouvrages de réflexions et de pédagogie.

Les actions de DNCA Finance ont été largement appréciées et publiquement reconnues à plusieurs reprises :

- Léa DUNAND-CHATELLET est membre de la Commission Climat et finance durable (CCFD) de l'AMF depuis 2022
- Depuis le 30 avril 2024, Léa DUNAND-CHATELLET préside la Commission Investissement Responsable de l'AFG
- Léa DUNAND-CHATELLET a intégré le Comité du Label ISR en 2024

3. Notre stratégie de Développement Durable

Notre stratégie de Développement Durable vise à accompagner la performance durable de nos activités à court et à moyen terme. Elle sert de levier au déploiement de notre stratégie générale.

Son déploiement nécessite des ressources internes solides. La **dimension humaine** de notre métier est ainsi essentielle. Nous la considérons comme l'atout indispensable et prioritaire d'une collaboration réussie entre toutes les forces vives de l'entreprise ainsi que dans les relations avec nos clients et nos partenaires.

L'environnement dans tout son ensemble devient une préoccupation majeure à intégrer dans nos comportements personnels mais également professionnels. Il doit être pris en compte dès la conception d'un produit ou d'un service et doit être intégré comme l'un des éléments de mesure de la performance durable d'une organisation.

Notre objectif commun est de créer des produits adaptés et gérés avec anticipation et pragmatisme. Nous aspirons également à avoir un impact positif sur nos clients en étant transparents dans nos activités et en communiquant activement sur notre engagement en faveur du développement durable auprès de nos principales parties prenantes.

De ces constats sont issus les trois axes de notre politique de Développement Durable ainsi que les objectifs, actions et indicateurs associés.

Les **3 axes stratégiques** de la politique de Développement Durable de DNCA Finance sont les suivants :

Axes stratégiques de la Politique de Développement Durable de DNCA Finance

DNCA Finance a adopté une politique Investissement Responsable ayant pour objectif de favoriser le déploiement des axes 2 et 3 de sa stratégie de Développement Durable.

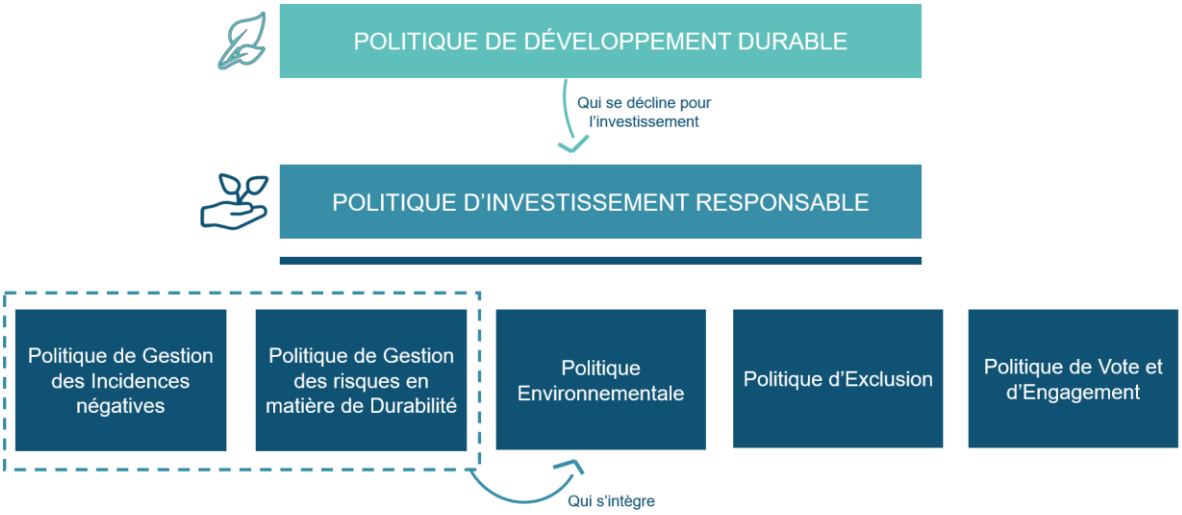

Articulation entre la « Politique de Développement Durable » et la « Politique d'Investissement Responsable » de DNCA Finance

Les axes directeurs de la Politique d'Investissement Responsable de DNCA Finance (https://www.dnca-investments.com/expertises/isr) sont les suivants :

- Evaluer le risque de responsabilité des entreprises
- Identifier les opportunités de développement durable
- Limiter les incidences négatives sur l'environnement et la société

La Politique d'Investissement Responsable s'inscrit dans les deux aspects de « la double matérialité » : la gestion des risques (financiers) en matière de durabilité et la gestion des incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité. Cette dualité est notamment illustrée dans la Politique Environnementale, qui analyse à la fois comment les entreprises et les organisations peuvent être fragilisées (impact du réchauffement climatique, dépendance à un écosystème…) mais aussi comment DNCA Finance peut limiter les impacts négatifs de ses décisions d'investissement et contribuer à l'atteinte des objectifs internationaux.

4. Nos leviers d'actions

Les 3 axes stratégiques de notre politique de Développement Durable se déclinent en **leviers d'actions** auxquels sont associés des **objectifs** à atteindre, des **actions à mener** et des **cibles** à moyen terme (2027), déclinées en étapes annuelles, mesurables par des **Indicateurs Clés de performance** (« ICP » ou Key Performance Indicators « KPI »).

Le tableau ci-dessous présente les résultats 2024 ainsi que les nouvelles cibles définies pour 2027.

AXE 1

INVESTIR SUR L'EPANOUISSEMENT DE NOS COLLABORATEURS, FACTEUR DETERMINANT DE LA CROISSANCE DE DNCA FINANCE

Leviers	Domaines ESG concernés	***Résultats 2024***	**Objectifs 2027**
Promouvoir la diversité, l'égalité des chances et l'absence de discrimination au sein des équipes de DNCA Finance pour en faire une source de richesse collective	Diversité, égalité des chances, lutte contre la discrimination	Promouvoir la diversité sous toutes ses formes au sein des équipes de DNCA Finance	
		3 bonnes pratiques en 2024	Diffusion d'une bonne pratique complémentaire sur le site de la Charte
		Parvenir à un équilibre Hommes / Femmes dans les effectifs de DNCA Finance	
		Taux de femmes	
		35%	>=40%
		Favoriser l'emploi des seniors	
		Taux de seniors (+ de 55 ans)	
		8,2%	>= 8%
		Disposer d'une proportion significative de personnes en situation de handicap dans les effectifs de DNCA Finance	
		Taux de personnes en situation de handicap	
		1,8%	>= 6%
Faciliter l'intégration et la progression des collaborateurs de DNCA Finance sur la durée, et leur donner les moyens de renforcer / développer leurs compétences et de s'épanouir au sein de l'entreprise	Emploi	Réduire les emplois précaires au sein de DNCA Finance	
		Taux de CDD	
		0%	<= 2%
		Améliorer la formation des collaborateurs	
		Taux d'accès à la formation non obligatoireTaux d'accès à la formation non obligatoire	
		55%	>= 50%

INVESTIR SUR L'EPANOUISSEMENT DE NOS COLLABORATEURS, FACTEUR DETERMINANT DE LA CROISSANCE DE DNCA FINANCE

Leviers	Domaines ESG concernés	***Résultats 2024***	**Objectifs 2027**
		Nombres d'heures de formation non obligatoire par salarié	
		13,5 h	>= 20 h
Faire des salariés de DNCA Finance des collaborateurs heureux et satisfaits de travailler ensemble	Climat social et conditions de travail	Améliorer la santé et la sécurité au travail, notamment réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail	
		Nombre d'accidents du travail	*Taux d'accidents du travail*
		2	<= 2%
		Améliorer l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle et contribuer au "mieux vivre"	
		Nombre de places en crèche	
		12	>= 12
		Protéger les données personnelles et préserver l'identité des collaborateurs (mise en place RGPD, formation anti-piratage)	
		Nombre de campagnes de phishing	
		12	>= 12
		Augmenter le taux de satisfaction des collaborateurs dans la durée	
		Taux de satisfaction des salariés	
		97%	>= 75%
		Réduire les départs volontaires liés à une insatisfaction ou à un manque de motivation (démission, départ anticipé en retraite, rupture période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative du collaborateur), les départs involontaires, le turnover et le taux d'absentéisme	
		Taux de départs volontaires	

INVESTIR SUR L'EPANOUISSEMENT DE NOS COLLABORATEURS, FACTEUR DETERMINANT DE LA CROISSANCE DE DNCA FINANCE

Leviers	Domaines ESG concernés	***Résultats 2024***	**Objectifs 2027**
		2,9%	<= 5%
		Taux de départs involontaires	
		1,2%	<= 5%
		Taux de turnover	
		5,1%	<= 13%
		Taux d'absentéisme	
		1,7%	<= 2%

AXE 2

MAITRISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SUR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIVITES

Leviers	Domaines ESG concernés	***Résultats 2024***	**Objectifs 2027**
Contribuer à l'intérêt général mondial en luttant durablement contre le réchauffement climatique et ses répercussions, par l'atténuation de nos émissions de GES, ainsi que par l'adaptation de nos modes de fonctionnement	Lutte contre le réchauffement climatique et efficacité énergétique	Réduire les émissions de GES par salarié	
		Emissions de GES par salarié (tCO2) hors poste investissement	
		16 tCO2	Baisse >= 2,5% (annualisée entre 2024 et 2027)
		Disposer d'une flotte automobile "propre"	
		Taux de véhicules hybrides/électriques	
		82%	>= 80%
		Maîtriser la consommation d'électricité par salarié	
		Consommation électrique (en kWh) par salarié	
		589 kWh	<= 1000 kWh
Prévenir et atténuer les incidences négatives en matière de consommation des ressources naturelles et de leurs recyclages, liées à nos activités	Protection de l'environnement, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité	Maîtriser la consommation de papier par salarié, ainsi que le poids des impressions couleur	
		Quantité de papier consommée par salarié (en kg)	
		6,4 kg	<= 6,5 kg
		Taux d'impression couleur (France)	
		44%	<= 40%
		Réduire la consommation d'eau par salarié	

Leviers	Domaines ESG concernés	***Résultats 2024***	**Objectifs 2027**
		Quantité d'eau consommée par salarié (en litres)	
		4 609 litres	Baisse >= 5% (par rapport à N-1)
		Augmenter les déchets recyclés par salarié	
		Poids des déchets recyclés par salarié (en kg)	
		14 kg	Hausse >= 5% (par rapport à N-1)

AXE 3

CONTRIBUER AU RAYONNEMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA GESTION D'ACTIFS

Leviers	Domaines ESG concernés	*Résultats 2024*	Objectifs 2027
Soutenir les communautés locales par des actions de solidarité, et promouvoir les meilleures pratiques en matière de développement et d'investissement responsable auprès de la communauté des investisseurs	Activités de solidarité et d'influence auprès des communautés	Consolider l'assiette des dons et mécénats auprès de diverses communautés	
		Montant des dons (en €)	
		202 400 €	Hausse >= 20% (par rapport à N-2)
		Promouvoir le développement durable auprès de la communauté des investisseurs	
		Nombre de publications réalisées autour du Développement Durable et de l'Investissement Responsable	
		15	>= 10
		Nombre d'évènements organisés autour du Développement Durable et de l'Investissement Responsable	
		1	>= 1
		Nombre d'actions de communications réalisées autour du Développement Durable et de l'Investissement Responsable	
		72	>= 30
Intégrer l'investissement responsable comme élément fortificateur de la stratégie Développement Durable		Maintenir le taux de couverture des fonds classés article 8 et 9 SFDR	
		Part des fonds classés article 8 et 9 SFDR	
		94%	>= 85%
		Augmenter le taux de couverture des sociétés analysées sous l'outil ABA	
		Nombre de sociétés contactées dans le cadre de campagnes d'engagement ciblées	
		57	>= 30
		Nombre de sociétés suivies / analysées	
		1 277	>= 1 000

D

MODALITES DE DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE

1 **Pilotage des objectifs et des résultats**

2 **Gouvernance « Développement Durable »**

3 **Ressources humaines et techniques**

D. MODALITES DE DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de décliner sa stratégie de Développement Durable sur le plan opérationnel, DNCA Finance s'est dotée de ressources humaines et techniques appropriées. Les moyens mis à disposition de DNCA Finance sont consolidés par :

- Un **pilotage** régulier des objectifs et des résultats associés
- La mise en place d'une **gouvernance** permettant à l'entreprise de faire un lien explicite entre la conduite des opérations et les grandes orientations stratégiques
- Le recours au principe **d'amélioration continue** basé sur des indicateurs clés, pour lesquels, la progression est mesurée et des objectifs sont fixés
- L'implication de la société dans les **initiatives de place**, lui permettant d'être un contributeur aux « meilleures pratiques »

1. Pilotage des objectifs et des résultats

Le pilotage de la stratégie de Développement Durable est exercé par application du « **Principe d'amélioration continue** ». La confrontation des résultats aux objectifs fixés permet d'apprécier le niveau des impacts ainsi que d'identifier les **voies de progrès** qui justifieront de réorienter la stratégie de Développement Durable si nécessaire.

Le recours à des Indicateurs Clés de Performance quantitatifs est un gage de qualité de notre processus qui permet de suivre de l'efficacité des actions déployées. Dans un souci de transparence, d'homogénéité et de comparabilité, DNCA Finance utilise les standards du **Global Reporting Initiative (GRI)**[10] dans leur dernière version (2021) et réalise une **correspondance avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)** [11] concernés (cf. III.4.Nos leviers d'actions).

Référentiels utilisés par DNCA Finance pour mesurer et suivre les impacts ESG de ses activités

Le lien entre les ODD et les impacts de nos activités permet de mettre en évidence les contributions de DNCA Finance à l'intérêt général ainsi que de cibler les enjeux ESG qui sont naturellement adressables par nos activités.

La démarche de Développement Durable de DNCA Finance cible plus spécifiquement 11 ODD :

- ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, à tout âge
- ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

[10] La Global Reporting Initiative (GRI) est un standard de reporting établi par le GSSB (Global Sustainablity Standard Board), une organisation internationale indépendante qui aide les entreprises, les Etats et les autres organisations à reporter publiquement sur leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux, et à montrer comment elles contribuent au développement durable (https://www.globalreporting.org/). Les objectifs recherchés par les standards GRI sont de :

- Disposer d'une structure d'informations flexible (pertinence, facilité de mise à jour)
- Permettre de :
  - Répondre aux obligations réglementaires (articulation avec les référentiels des principaux textes de responsabilité sociétale)
  - Proposer un langage commun pour l'information non financière (universalité, compréhension)
  - Diffuser une information crédible et robuste (répondant aux attentes des différentes parties-prenantes et à l'intérêt général)

[11] https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/

- ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables
- ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

2. Gouvernance « Développement Durable »

DNCA Finance a adapté sa gouvernance afin d'intégrer au mieux les critères ESG dans l'ensemble de ses pratiques. La gouvernance « Développement Durable » est ainsi constituée de plusieurs instances :

- Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)
- Comité Investissement Durable (Comité ID)
- Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID)
- Comité Transverse Investissement Durable (CTID)

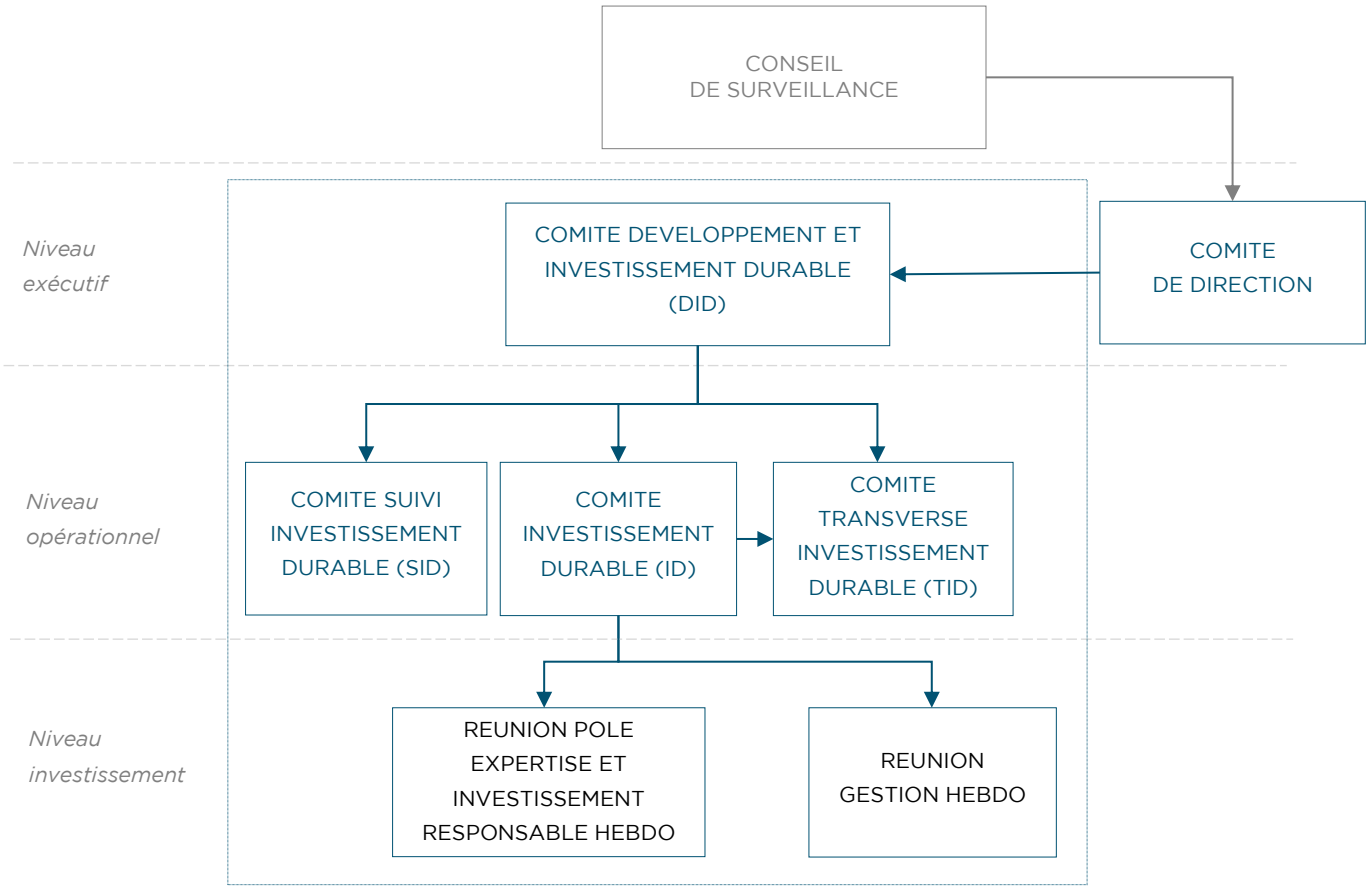

a) Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)

L'objectif du Comité DID est de définir les axes stratégiques des politiques de Développement Durable et d'Investissement Durable de DNCA Finance (dont les orientations sur le climat et la biodiversité), en cohérence avec les orientations du Comité de surveillance. Ses principales missions sont :

- Déterminer les axes stratégiques en matière de développement durable et d'investissement responsable :
  - Traduire et prendre en compte les orientations de l'actionnaire de DNCA Finance en matière de développement durable et d'investissement durable
  - Définir les engagements de développement durable de DNCA Finance en tant qu'entreprise, notamment les engagements dans la fonction « Investissement »
- Définir et faire évoluer les politiques ESG :
  - Développement durable et ses composantes
  - Investissement responsable et ses composantes
  - Conception des politiques
  - Evolution des politiques (sur propositions des Comités ID, Opérationnel RSE, autres Comités, ensemble des parties prenantes)
- Dresser le bilan de la mise en œuvre opérationnelle des politiques ESG sur l'année écoulée, en particulier à travers la production des reportings associés (rapport RSE, rapport d'engagement, rapport Art. 29 de la LEC, Annexe 1 SFDR, etc.), et en tirer les enseignements nécessaires à la révision des orientations stratégiques / des politiques ESG

Le Comité DID est composé des membres du Comité exécutif, de la Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne, de la Responsable du Pôle de Gestion et d'Expertise Investissement Responsable, ainsi que des représentants des principales fonctions de l'entreprise (risques, marketing, juridique, fonction commerciale, …).

Par application du « Principe d'intégration ESG », les orientations définies par le Comité DID sont déclinées sur le périmètre de l'Investissement Responsable au travers des 3 autres comités suivants[12] :

- Comité Investissement Durable (Comité ID)
- Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID)
- Comité Transverse Investissement Durable (CTID)

b) Comité opérationnel RSE

L'objectif du Comité opérationnel RSE est de définir, déployer et suivre les processus de développement durable de DNCA Finance. Le comité se réunit une à deux fois par an. Les membres qui composent cette gouvernance au 31/12/2024 sont les suivants :

Jean-Charles Mériaux
Directeur et Directeur de la gestion

Thomas Péan
Directeur du Développement du Benelux

Christèle Chambon
Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne

Carole Martin
Responsable Ressources Humaines

Alban de Marignan
Commercial épargne salariale, membre du Comité Social et Economique (CSE)

Caroline Legrez
Responsable du pôle DDQ Specialist

Romain Avice
Gérant ISR

[12] Les rôles, les membres et les principales missions des trois instances ci-dessus sont détaillés dans la « Politique d'Investisseur Responsable » de DNCA Finance.

Changement prévu en 2025 *: Le départ à la retraite de Jean-Charles Mériaux, prévu en 2025, est pleinement anticipé et s'accompagne d'un transfert progressif de responsabilités.*
Il sera remplacé à la Présidence du Comité RSE par Pierre Pincemaille, Secrétaire général de la gestion.

3. Ressources humaines et techniques

La politique de Développement Durable de DNCA Finance est encadrée par le comité opérationnel RSE et se déploie dans chaque pôle et service (Ressources Humaines, Services Généraux, etc.) par l'intermédiaire de collaborateurs qui assurent le bon déroulement des opérations.

La centralisation des pratiques de Développement Durable au niveau de ce comité permet d'assurer la cohérence de l'ensemble et d'entériner l'application du « Principe d'intégration ESG » sur la globalité de nos activités.

Depuis 2021, DNCA Finance enrichit sa démarche de développement durable en se dotant de moyens techniques tel que le Bilan Carbone[13], réalisé pour la quatrième année consécutive. De la même manière, la société a consolidé la rédaction de son rapport RSE pour la cinquième année de suite. Ce rapport RSE est le référentiel d'application de la politique de Développement Durable de la société. Il y figure les orientations stratégiques, les leviers d'actions, les objectifs, les indicateurs de mesure et les résultats des actions. Il s'agit d'un outil de pilotage révisé chaque année qui permet à chacun des collaborateurs de DNCA Finance d'être acteur du changement.

[13] Conformément aux standards de l'ADEME et de l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC).

E

RESULTATS ET PERSPECTIVES

1 Résultats

2 Perspectives

E. RESULTATS ET PERSPECTIVES

Les informations et statistiques présentées dans ce chapitre ont été collectées et sont reportées au niveau du groupe et par pays (France, Luxembourg, Italie).

1. Résultats

L'ensemble des résultats 2024 pour les trois axes stratégiques sont mis en évidence par une couleur **verte** ou **rouge**, symbolisant respectivement l'atteinte ou la non-atteinte de la cible fixée pour 2024.

Le tableau ci-dessous présente ces résultats, ainsi que les objectifs associés, les cibles à 2024, et les résultats observés sur 2022 et 2024. Les évolutions sur trois ans (2022–2024) sont également indiquées pour chaque indicateur.

a) Résultats et actions sur l'axe 1 « Investir sur l'épanouissement de nos collaborateurs, facteur déterminant de la croissance de DNCA Finance »

1. Synthèse des résultats

Promouvoir la diversité, l'égalité des chances et l'absence de discrimination au sein des équipes de DNCA Finance pour en faire une source de richesse collective						
Objectifs	**Indicateurs**	**Cibles à 2024**	**Résultats 2022**	**Résultats 2024**	**Variation 22/24**	**Codification GRI**
Promouvoir la diversité sous toutes ses formes au sein des équipes de DNCA Finance	Signature de la Charte Diversité la 1ère année et satisfaction des conditions de la Charte Diversité les années suivantes	Satisfaction des conditions de la Charte Diversité (diffusion de 2 actions de Diversité sur le site de la Charte)	-	**3 bonnes pratiques en 2024**	-	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés
Parvenir à un équilibre Hommes / Femmes dans les effectifs de DNCA Finance	Taux de femmes (Nombre de femmes / total employés)	>= 10% (par rapport à N-2)	36%	35%	**-3%**	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés
Favoriser l'emploi des seniors	Taux d'emploi des seniors (Nombre de salariés de + de 55 ans / total employés)	>=7%	7,32%	**8,20%**	12%	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés
Disposer d'une proportion significative de personnes en situation de handicap dans les effectifs de DNCA Finance	Taux de personnes en situation de handicap (Nombre de personnes en situation de handicap / total employés)	>= 6%	1,02%	**1,75%**	72%	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés

Faciliter l'intégration et la progression des collaborateurs de DNCA Finance sur la durée, et leur donner les moyens de renforcer / développer leurs compétences (par la formation) et de s'épanouir au sein de l'entreprise (par les possibilités de mobilité interne qui leur sont offertes)

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2024	Résultats 2022	Résultats 2024	Variation 22/24	Codification GRI
Créer des emplois durables	Taux de recrutement (Nombre d'emplois nouvellement créés / total de postes existants)	>= 10% (par rapport à N-2)	9%	3,8%	**-58%**	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation des employés
Réduire les emplois précaires au sein de DNCA Finance	Taux de CDD (Nombre de CDD / total contrats)	<= 3%	1,8%	**0,0%**	-100%	NA
Améliorer la formation des collaborateurs	Taux d'accès à la formation non obligatoire (Nombre de bénéficiaire de formation non obligatoire / Effectif total)	>=0% (par rapport à N-2)	83%	55%	**-34%**	NA
	Nombres d'heures de formation non obligatoire par salarié	>= 10% (par rapport à N-2)	25,4	13,5	**-47%**	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé
	Taux de dépenses de formation (dépenses de formation en % de la masse salariale)	>= 10% (par rapport à N-2)	0,43%	0,27%	**-37%**	NA

Faire des salariés de DNCA Finance des collaborateurs heureux et satisfaits de travailler ensemble

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2024	Résultats 2022	Résultats 2024	Variation 22/24	Codification GRI
Améliorer la santé et la sécurité au travail, notamment réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail	Nombre d'accidents du travail	< 1	2	**2**	0	403-9 Accidents du travail
Améliorer l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle et contribuer au "mieux vivre"	Nombre de places en crèche	>= 12	12	**12**	0	NA
Protéger les données personnelles et préserver l'identité des collaborateurs (mise en place RGPD, formation anti-piratage)	Nombre de campagnes de phishing	>= 10	12	**12**	0%	NA
Enrichir les offres et le niveau de prestations du	Budget global du CSE	>= 10% (par	274	277	**1%**	NA

Faire des salariés de DNCA Finance des collaborateurs heureux et satisfaits de travailler ensemble						
Objectifs	**Indicateurs**	**Cibles à 2024**	**Résultats 2022**	**Résultats 2024**	**Variation 22/24**	**Codification GRI**
CSE (subventions, crèche, offre sportive...) en k€	(fonctionnement + œuvres sociales)	rapport à N-2)				
Augmenter le taux de satisfaction des collaborateurs dans la durée	Taux de satisfaction des salariés (Nombre d'employés satisfaits / total des répondants)	>= 75%	-	**97%**	-	NA
Réduire les départs volontaires liés à une insatisfaction ou à un manque de motivation (démission, départ anticipé en retraite, rupture période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative du collaborateur), les départs involontaires, le turnover et le taux d'absentéisme	Taux de départs volontaires (Nombre de départs volontaires / total effectif)	<= 5%	3,75%	**2,94%**	-22%	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation des employés
	Taux de départs involontaires (Nombre de départs involontaires / total effectif)	<= 5%	2%	**1,20%**	-40%	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation des employés
	Taux de turnover	<= 15%	8,44%	**5,09%**	-40%	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation des employés
	Nombre de jours d'absence par employé	<= 5	4	**7**	75%	NA
	Taux d'absentéisme (nombre de jours d'absence / nombre de jours théoriquement travaillés sur la période)	<= 2%	1,10%	**1,70%**	55%	NA

2. Analyse et commentaires des résultats

L'ESSENTIEL POUR 2024

- Participation à l'Activ Challenge 2024 de l'AGEFIPH
- Réalisation de 4 enquêtes de satisfaction des employés en 2024
- Organisation par le CSE d'activités et d'évènements pour les collaborateurs : course à pied, karting, pétanques, etc.
- Renforcement des formations et des certifications portant sur la finance durable et l'ESG

La dimension humaine de notre métier est essentielle. Elle est un atout indispensable d'une collaboration réussie entre toutes les forces vives de l'entreprise ainsi que dans les relations avec nos clients et nos partenaires.

Culture d'entreprise et organisation des Ressources Humaines

Le département des Ressources Humaines est composé d'une Responsable des Ressources Humaines et d'une Responsable du Développement des compétences / Chargée des Ressources Humaines.

Sa mission consiste à :

- Faciliter la vie des salariés depuis leur intégration tout en veillant à la performance de l'entreprise
- Accompagner les salariés et les managers dans leurs travaux quotidiens
- Apporter support et conseil au Comité exécutif
- Développer la digitalisation de l'entreprise avec de nouveaux outils qui améliorent l'expérience collaborateur et optimisent la gestion des Ressources Humaines

Chaque employé reçoit le Code de Conduite du Groupe Natixis ainsi que le Code de Déontologie DNCA Finance. L'objectif est de développer une culture d'éthique et de transparence au sein de l'entreprise.

Répartition géographique des salariés

DNCA Finance est une entreprise multiculturelle (11 nationalités et 16 langues parlées) composée de 170 collaborateurs au 31 décembre 2024 contre 167 fin 2023 répartis entre Paris, Milan et Luxembourg.

En 2024, l'effectif DNCA Finance de Paris représente 91,8% de l'effectif DNCA Finance Groupe.

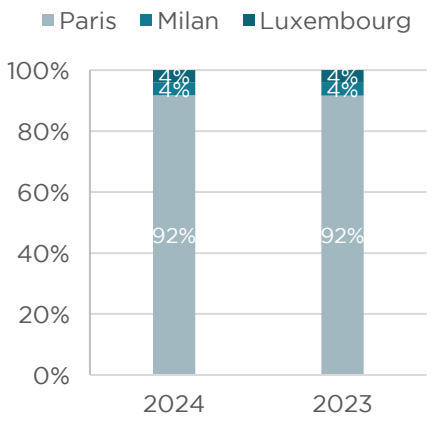

L'ancienneté des salariés

L'âge moyen des salariés de DNCA Finance est de 41 ans.

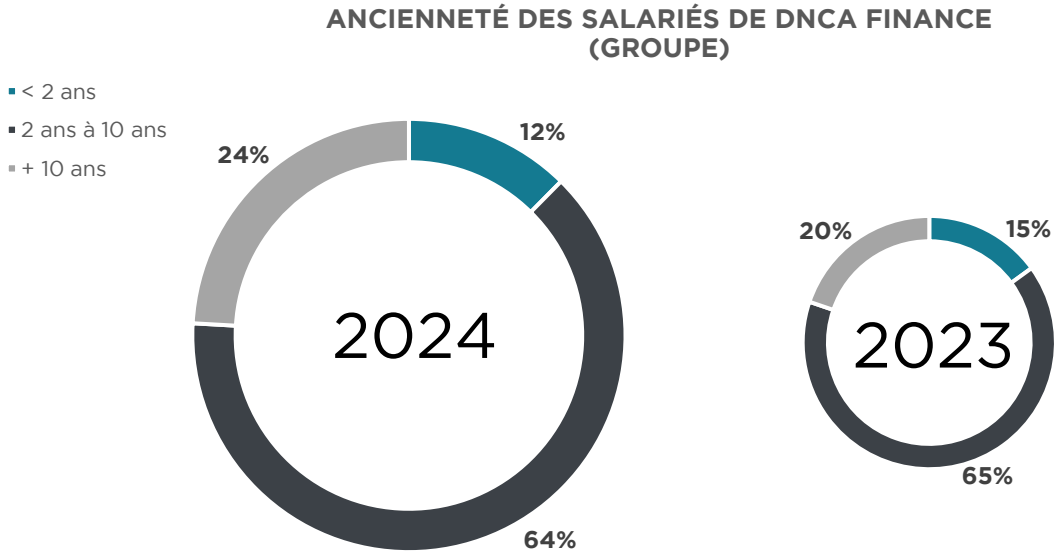

Politique de rémunération

La politique de rémunération de DNCA Finance et ses succursales prend en compte les « dispositions communes sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion » rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion ainsi que les dispositions issues des Directives UCITS V, AIFM, MIF 2, les orientations de l'ESMA relatives aux bonnes politiques de rémunération au titre de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (ESMA/2016/575) en date du 14 octobre 2016 ainsi que le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

L'appréciation de la performance est fondée sur des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié (gestion, table de négociation, commercial et collaborateurs délivrant des conseils en investissement, fonctions de conformité et contrôle). Elle intègre, selon la fonction, une échelle de temps et tient compte du respect des limites de risques et de l'intérêt des clients. L'enveloppe de rémunération variable est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Les risques en matière de durabilité, tels que définis dans l'article 5 du Règlement SFDR 2019/2088 (« risques que la survenance d'une situation ou d'un événement en matière environnementale, sociale ou de gouvernance ait un impact négatif, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement ») sont intégrés dans la politique de rémunération. Notamment, le montant de l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles discrétionnaires peut être réduit ou annulé (ainsi que le cas échéant les échéances en cours d'acquisition ou au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées) dans le cas où un risque environnemental, social ou gouvernemental se concrétise en affectant de manière significative la valeur des actifs gérés.

Ainsi, les enjeux ESG et les considérations liées à l'investissement responsable font partie du processus d'évaluation des différentes équipes, y compris celles dédiées à l'investissement responsable.

La Politique définie et formalisée par le Comité Exécutif de DNCA Finance est approuvée par par l'instance de surveillance de DNCA Finance. Elle est revue annuellement et soumise pour avis de conformité au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne de DNCA Finance. Cette politique vise une gestion saine des risques et à éviter les conflits d'intérêts et les prises de risques excessives. Elle s'applique à tout le personnel de DNCA et est appuyée sur des critères de performance quantitatifs et qualitatifs, intégrant l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de la société de gestion.

La structure de rémunération est la même pour tous les collaborateurs du Groupe DNCA Finance et est composée en trois parties :

- Rémunération fixe
- Rémunération variable individuelle
- Rémunération variable collective (participation)

La composante fixe de la rémunération peut représenter une part suffisamment élevée de la rémunération globale de sorte qu'une politique souple peut être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable individuelle dépend du métier et des responsabilités, attribuée discrétionnairement en fonction de la performance individuelle appréciée par le Comité Exécutif. Elle inclut :

- Une composante en numéraire
- Une composante en numéraire indexée sur un panier représentatif de FIA et d'OPCVM mis en place par DNCA Finance pour le personnel identifié

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies selon les résultats annuels du Groupe DNCA mais également en fonction d'éléments qualitatifs. Les données chiffrées de la politique de rémunération, incluant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvées successivement par le Comité de surveillance de DNCA Finance, un Comité intermédiaire réunissant le Comité exécutif de DNCA Finance, les départements RH de DNCA Finance et de Natixis IM, et la Direction générale de Natixis IM, puis par la Direction générale de Natixis et enfin par le Comité des rémunérations de Natixis.

Modalités de versement de la rémunération variable :

- La rémunération variable, différée sur trois ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées du Groupe DNCA
- Le panier de fonds devant refléter la gamme de fonds et actifs gérés par DNCA Finance fait l'objet d'une revue annuelle concernant sa composition et pondération
- Les conditions de performance financière de la société de gestion et l'absence de comportement risqué sont requises pour l'acquisition de la rémunération variable

Mesures de réduction/élimination des rémunérations variables :

- Le constat d'un EBITDA négatif peut engendrer la réduction ou l'élimination complète des éléments différés. Cette décision est prise par le Comité exécutif de DNCA Finance et validée par le Comité de surveillance, en concertation avec Natixis IM.
- En cas de licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, le Groupe DNCA se réserve le droit de demander le remboursement des paiements effectués au titre de la rémunération variable au collaborateur, et ce pendant une durée de 5 ans suivant la date de paiement
- En conformité avec la réglementation SFDR entrée en vigueur le 10 mars 2021, le montant de l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles discrétionnaires peut être réduit ou annulé (ainsi que le cas échéant les échéances en cours d'acquisition ou au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées) dans le cas où un risque environnemental, social ou gouvernemental se concrétise en affectant de manière significative la valeur des actifs gérés.

Pour plus de détail, la politique de rémunération de DNCA Finance est disponible sur le site internet.

Diversité

Promotion de la diversité

Au 31/12/2024, DNCA Finance Groupe employait 170 salariés :

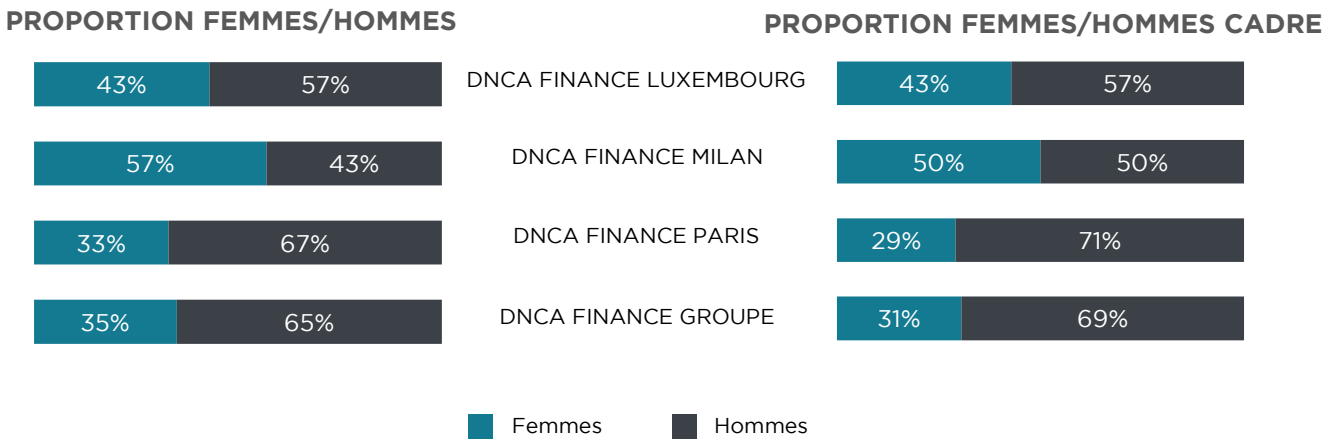

Le Comité de surveillance comptait 20% de femmes.

DNCA Finance est inclusif dans ses campagnes de recrutement et publie des offres sans discrimination de genre.

L'espace Carrières sur le site web de DNCA Finance indique comment la diversité est valorisée au sein de ses équipes. DNCA Finance est convaincue que la mixité des profils est une source de créativité, d'innovation et d'enrichissement mutuel.

La première adhésion à la Charte de la Diversité a été réalisée en 2023. Cette adhésion annuelle a été renouvelée en 2024.

En 2024, DNCA Finance a partagé trois actions de bonnes pratiques, publiées sur le site de la Charte :

Bonnes pratiques diffusées sur le site de la Charte de la Diversité

Formation sur la diversité et la non-discrimination

Première participation à l'Activ Challenge 2024 de l'AGEFIPH

Campagne de sensibilisation au handicap

La Charte de la diversité est un texte d'engagement pout tout employeur, dans une démarche volontariste, souhaitant agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations.

Par la signature de la Charte de la Diversité, DNCA Finance s'engage à court, moyen et long terme à :

- Sensibiliser et former nos dirigeants et managers impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité
- Promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines
- Favoriser la représentation de la diversité de la société française dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelle, ethnique et sociale, au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité
- Communiquer sur notre engagement auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes
- Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue social avec les représentants du personnel

- Evaluer régulièrement les progrès réalisés informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements

Proportion de personnes ayant la Reconnaissance Qualité de Travailleurs Handicapés

Selon l'effectif en ETP au 31/12/2024, 1,75 % des salariés ont effectué la démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et sont reconnus comme tels. Sur les 9 unités requises, il y a 2,71 unités de Bénéficiaires à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH).

Les locaux de DNCA Finance sont adaptés pour faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant (large porte, rampe, WC adaptés). A l'entrée de l'immeuble, un monte-charge est disponible pour desservir l'ensemble des étages.

Par ailleurs, DNCA Finance a recours à des travailleurs porteurs de handicap par l'intermédiaire d'Etablissement et Service d'Aide par le Travail, notamment pour l'achat d'une partie des fournitures de bureau.

DNCA Finance intègre l'information selon laquelle le poste est ouvert aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble de ses publications d'offres de stage ou d'emploi sur son espace dédié.

La société bénéficie d'un accès à la plateforme de l'AGEFIPH qui permet de proposer des offres d'emploi exclusivement à des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, lors d'une embauche d'un salarié en situation de handicap, et après autorisation de la personne concernée, une formation de son manager et de l'équipe qu'elle intègrera sera possible. DNCA Finance a également mis en place des campagnes de sensibilisations sur le handicap et sur la RQTH au travers d'une communication interne.

Participation à l'Activ Challenge 2024 de l'AGEFIPH

Dans le cadre de l'engagement de DNCA Finance en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'entreprise a participé à l'Activ'Challenge 2024, un défi digital et national organisé par l'Agefiph. Cet événement, qui s'est déroulé du 3 au 21 juin 2024, proposait aux collaborateurs une série de contenus interactifs pour mieux comprendre le handicap au travail, à travers des quiz, vidéos, témoignages, mini-jeux et défis collectifs.

Cette initiative a permis de sensibiliser l'ensemble des équipes de manière ludique et accessible, tout en renforçant la cohésion interne. Chaque semaine, de nouvelles thématiques étaient abordées, offrant une progression pédagogique engageante.

En facilitant la compréhension et en créant un espace de dialogue plus informel, l'Activ'Challenge a contribué à normaliser la parole autour du handicap, à mieux faire connaître les dispositifs existants, et à encourager un environnement de travail plus inclusif.

Depuis plus de 35 ans, l'Agefiph propose des solutions aux entreprises privées, aux personnes en situation de handicap, aux acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail pour construire un monde du travail toujours plus inclusif et permettre aux personnes en situation de handicap de se réaliser professionnellement.

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), DNCA Finance a mené une action de sensibilisation interne du 18 au 22 novembre 2024. Chaque jour, un thème spécifique a été abordé via des communications pédagogiques : les maladies chroniques évolutives, les troubles musculosquelettiques, la neurodiversité, les handicaps psychiques, et la RQTH avec le rôle de la référente Handicap. Cette initiative avait pour objectif de renforcer la compréhension des différentes formes de handicap au sein des équipes et de promouvoir une culture plus inclusive.

Egalité salariale

L'égalité Femmes/Hommes a été déclarée « Grande cause nationale du quinquennat » par le Président de la République en 2017. Un dispositif d'évaluation de l'égalité Femmes/Hommes est obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés depuis 2019 : l'index égalité Femmes/Hommes (défini aux articles L.1142-7 et suivants, et D.1142-2 et suivants du Code du Travail).

Pour les entreprises de moins de 250 salariés, cet index est composé de 4 indicateurs dont la note globale est calculée sur 100 points. Au titre de l'année 2024, DNCA Finance a obtenu la note globale de **88/100**, en nette augmentation par rapport à 2023 (note de 70/100). Cette note se répartit comme suit :

	Indicateur 1	**Indicateur 2**	**Indicateur 3**	**Indicateur 4**
88/100	Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	Écart de répartition des augmentations individuelles entre les hommes et les femmes	Taux de salariées augmentées après leur retour de congé maternité	Répartition sexuée des 10 salariés ayant les plus hautes rémunérations
	38 / 40	**35 / 35**	**15 / 15**	**0 / 10**

L'augmentation de la note globale de 70/100 en 2023 à 88/100 en 2024 est liée à l'indicateur 2 « écart de répartition des augmentations individuelles entre les hommes et les femmes » qui passe de 15/35 en 2023 à 35/35 en 2024, atteignant ainsi le score maximal.

Emploi

Types de contrat

Les collaborateurs de DNCA Finance sont très majoritairement employés en Contrat à Durée Indéterminée (99,4% des collaborateurs).

NB : les conventions de stage ne sont pas incluses dans la répartition des contrats de travail (les stagiaires n'étant pas salariés). En France, la part de stagiaires ne doit pas dépasser 15% de l'effectif sur une semaine, dans le respect du Code du travail.

TYPE DE CONTRAT DE DNCA FINANCE (GROUPE)

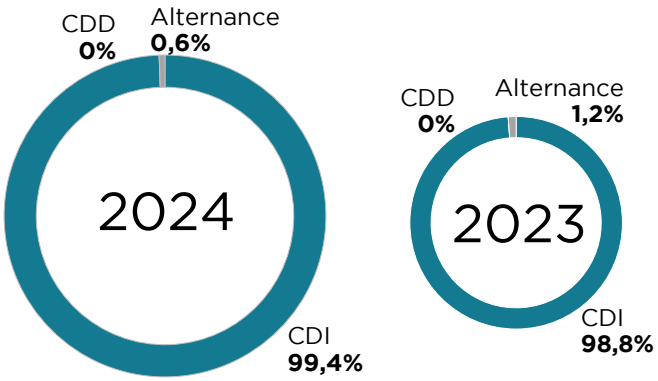

Formation et gestion de carrière

Afin de promouvoir les actions de formation et d'inciter les collaborateurs à faire le point sur leurs compétences acquises et à acquérir, les Ressources Humaines procèdent à une collecte annuelle des besoins de formation auprès de l'ensemble du personnel. Ces formations aident le collaborateur à s'adapter à sa fonction et à rester en veille sur la réglementation dans son corps de métier. Ces formations sont majoritairement des formations liées à la fonction (métier, management), la prise en main de logiciels et des formations en langues étrangères et des softskills.

L'offre de formation aux salariés intègre les enjeux ESG. A ce titre, 29 collaborateurs sont titulaires de la certification Finance Durable de l'AMF à fin 2024 (26 en 2023), et 8 sont titulaires du Certificate in ESG Investing (CFA) en 2024 (9 en 2023). De plus, 16 collaborateurs ont suivi une formation ESG non certifiante en 2024. Le Projet de Transition Professionnel (PTP) ainsi qu'un bilan de compétences sont également proposés au cas par cas au sein de la société.

Certaines formations financées par DNCA Finance sont certifiantes ou diplômantes et accompagnent le collaborateur dans son développement de compétences et son évolution de carrière. Par ailleurs, d'autres formations sont imposées par la réglementation comme la Certification AMF, l'évaluation des

connaissances MIF2, la formation DDA[14], la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc.

Les dépenses de formation en 2024 de DNCA Finance Paris représentaient 0,27 % de la masse salariale 2024 (0,30 % en 2023).

A ces dépenses s'ajoute la Contribution Unique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (CUFPA) qui était de 1,68 % de la masse salariale.

En 2024, 3610,5 heures de formations (obligatoires et non obligatoires) ont été réalisées par les collaborateurs de DNCA Finance, soit 21h en moyenne par collaborateur. Au regard de l'effectif total, 55 % des salariés ont bénéficié de formations non obligatoires.

Entre 2023 et 2024, les heures de formation obligatoires ont augmenté en raison du renforcement des exigences internes et réglementaires. À l'inverse, les heures de formations facultatives ont diminué, en particulier celles liées à la durabilité, déjà largement suivies par les collaborateurs en 2023.

HEURES DE FORMATIONS SUIVIES

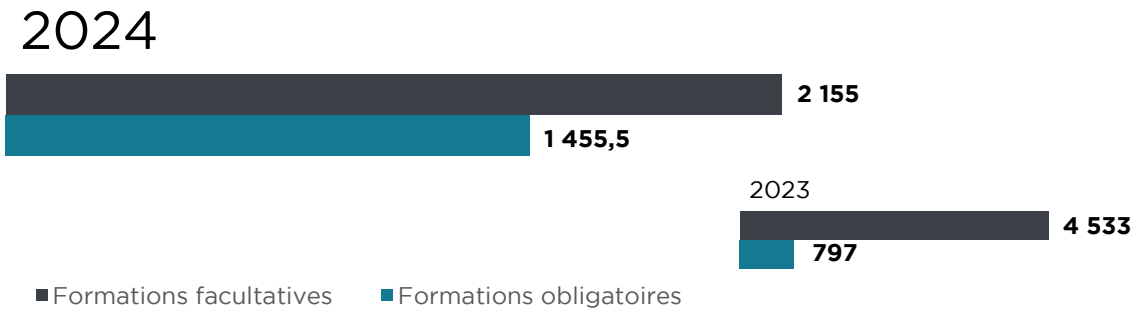

Gestion des carrières et mobilité

La réglementation française (loi Avenir Professionnel) impose un entretien professionnel tous les deux ans à partir de deux ans d'ancienneté au sein d'une entreprise. Cet entretien permet au salarié de faire le point sur son évolution à son poste mais également sur ses souhaits de progression au sein de la société. Sur les 156 salariés actuels de DNCA Finance Paris, 84 étaient éligibles à l'entretien professionnel pour la campagne 2024. À ce jour, 94% des entretiens ont été réalisés. Les 6% restants seront menés dès le retour des collaborateurs, notamment à l'issue d'un congé maternité ou d'autres absences de longue durée.

Au-delà de l'aspect réglementaire, depuis 2020, DNCA Finance fixe un entretien annuel à 100 % de ses salariés. C'est une obligation dans le cadre de la politique de rémunération interne. Afin d'encourager les entretiens, les managers ont été formés sur les entretiens annuels et les entretiens professionnels.

Compte tenu de la taille de l'entreprise et de la spécificité des métiers, la direction s'efforce de répondre au mieux aux demandes de mobilité interne lorsqu'une opportunité se présente.

Climat social et conditions de travail

Santé et sécurité au travail

En 2024, DNCA Finance a recensé 2 accidents de travail ou de trajet (1 en 2023). En moyenne, entre 0 et 2 accidents par an sont enregistrés.

Soucieux de l'importance de la qualité de vie au travail et de la prévention en matière de risques psychosociaux, un document unique d'évaluation des risques a été mis en place en 2017. De plus, une communication sur les déplacements à vélo et l'interdiction de descendre à vélo dans le parking a été envoyé à l'ensemble des salariés afin d'éviter tout risque de collision.

[14] Directive sur la Distribution d'Assurances

Des formations sur la sécurité Incendie (guide file /serre file, manipulation des extincteurs) et le secourisme (manipulation des défibrillateurs automatisés externes et initiation aux gestes qui sauvent) sont également organisées, tous les deux ans, pour les collaborateurs qui se portent volontaires.

Les pratiques en matière de sécurité sont formalisées de longue date au sein de DNCA Finance. Elles reposent sur des protocoles clairs et régulièrement actualisés, intégrant des formations pratiques en présentiel pour garantir l'efficacité des gestes en situation réelle.

Dans cette continuité, un nouveau cycle de formations a été relancé en 2022, post période Covid, afin de réactiver les réflexes collectifs et d'impliquer davantage les collaborateurs dans la prévention des risques.

Les formations suivantes ont ainsi été organisées en 2022 :

- **Formation Équipier de Première Intervention (EPI) et Manipulation des extincteurs** : 23 participants
- **Gestes qui sauvent et utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** : 29 participants
- **Responsable d'évacuation (rôles de guide-file et serre-file)** : 17 participants

La démarche s'est poursuivie en 2024 :

- **Formation Équipier de Première Intervention (EPI) et manipulation des extincteurs** : 15 participants
- **Gestes qui sauvent et utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** : 31 participants

Une formation **Responsable d'évacuation** a également été réalisée début 2025.

Au quotidien, DNCA Finance met à disposition un espace cafétéria par étage. Ces espaces mettent à disposition gratuitement des fruits frais, biscuits secs, boissons chaudes et froides à l'ensemble des collaborateurs.

Par ailleurs, sur le site parisien, les collaborateurs ont désormais accès à un espace de restauration, en partage avec les autres locataires du site.

Dans le cadre de sa politique de qualité de vie au travail, DNCA Finance a souhaité proposer à ses collaborateurs une série d'ateliers autour du bien-être, abordant des thématiques variées telles que le sommeil, l'alimentation, la parentalité ou encore l'ergonomie face aux écrans. Un premier atelier portant sur le sommeil a été organisé en 2024 avec le concours d'un intervenant extérieurs.

Par ailleurs, DNCA Finance équipe ses salariés, sur préconisation médicale, en mobiliers ou aménagements spécifiques.

Conciliation vie personnelle/vie professionnelle

DNCA Finance a mis en place un plan de soutien au congé de maternité et paternité en maintenant 100% des salaires pour les congés maternité et paternité à partir d'un an d'ancienneté dans l'entreprise, apprécié à la date du 1er jour du congé maternité/paternité.

Depuis 2015, DNCA Finance propose le co-financement de places en crèche. Elle a mis en place depuis 2018 le dispositif « Ma Place En Crèche » (désormais renommé « Les Parents Zens ») pour un budget initial de 10 places annuelles à disposition de ses salariés de Paris (160 000 euros net par an) avec une commission d'attribution une fois par an. Un avenant au contrat a été rédigé en 2022, afin d'augmenter le nombre de places à 12. Au 31/12/2024, ces places représentent 8,22 % de l'effectif total du site de Paris et 13,04 % de la tranche des « 30/45 ans » permanent.

Depuis la crise sanitaire survenue en 2020, DNCA Finance a mis en place un modèle hybride de travail avec la possibilité de combiner le télétravail (deux jours par semaine maximum pour Paris et Milan, un jour par semaine pour Luxembourg) et le travail en présentiel au bureau. Afin de pérenniser ce mode d'organisation, un accord Télétravail a été conclu avec les représentants du personnel de DNCA Paris en septembre 2020 et est toujours en vigueur. Pour le site de Luxembourg, une charte Télétravail a été rédigée en juillet 2022. De plus, afin d'améliorer les conditions de travail à domicile, DNCA Finance accompagne les salariés qui en expriment le besoin pour l'achat d'équipements informatiques.

DNCA Finance a mis en place le baromètre Lucca qui a pour objectif d'inciter les salariés à communiquer sur leur humeur du jour. En 2023, DNCA Finance a lancé Poplee Engagement, nouveau service du SIRHLucca permettant de sonder les équipes à l'aide d'enquêtes portant sur la qualité de vie et les conditions de travail (charge de travail, engagement, télétravail, formations, sens etc…). Les réponses recueillies permettent la co-construction de meilleures conditions de travail au sein de DNCA Finance. Le but est de créer de la transparence et d'échanger sur des problématiques qui touchent l'ensemble des salariés. Quatre campagnes d'enquête auprès des salariés ont eu lieu en 2024, avec un taux de réponse de 40% et un taux de satisfaction de 97,25%. En 2024, DNCA Finance a organisé un atelier interne de bien-être « Comment optimiser son sommeil », et continue de proposer des ateliers internes - par le biais d'intervenants externes - sur l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle en 2025.

RGPD et protection contre le phishing

Concernant la protection des données personnelles, DNCA Finance a mis en œuvre une politique rigoureuse en ligne avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). En 2024, 12 tests de phishing ont été effectués, correspondant à une fréquence d'un test par mois.

DNCA Finance effectue des tests d'intrusion en « Red Team »[15] comportant une phase d'attaque employant le phishing ciblant plus spécifiquement quelques collaborateurs.

Afin de renforcer la cybersécurité de l'entreprise, plusieurs actions ont été menées ces dernières années. Le déploiement des mécanismes d'authentification à deux facteurs a été poursuivi, et la protection des courriels a été renforcée avec la mise en œuvre d'une solution basée sur l'intelligence artificielle. Une migration vers une solution de filtrage Web en Cloud a été réalisée afin d'homogénéiser la sécurité même en cas de mobilité ou télétravail. De plus, les correctifs identifiés lors de l'audit de sécurité interne et externe mené sur l'infrastructure de DNCA Finance Groupe en 2021 ont été mis en œuvre, et un audit de code du site internet de la société a été réalisé.

Par ailleurs, la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux de cybersécurité se poursuit avec une formation toujours obligatoire. Un SIEM (Security Information Event Manager) supervisé par une équipe dédiée a été mis en place, afin de centraliser les événements du système d'information et détecter d'éventuelles menaces ; et la veille interne sur les configurations d'infrastructure a été renforcée grâce à l'acquisition d'un outil dédié, permettant d'anticiper les risques de sécurité.

En outre, la politique de protection des données personnelles précise les cas de violation de données et la procédure de gestion des incidents SSI.

Dans ce cadre, ces actions ont été appliquées en 2024 :

- Mise en œuvre de la réglementation DORA
- Réalisation de deux audits de sécurité indépendants (dont un Red Team)
- Généralisation de facteurs d'authentification forts
- Renforcement du cœur de réseau avec la mise en œuvre de firewalls actifs

Focus sur le règlement DORA

Le règlement DORA (Digital Operational Resilience Act), définit un cadre détaillé et complet sur la résilience opérationnelle numérique pour les entités financières, et s'applique donc aux sociétés de gestion, et donc à DNCA Finance. La résilience opérationnelle est la capacité d'une entité financière à développer, garantir et réévaluer son intégrité et sa fiabilité opérationnelle, y compris en cas de perturbation.

Le texte qui est entré en application en janvier 2025 impose des obligations aux entités financières, ainsi qu'à leurs prestataires de services numériques. Ceux-ci devront revoir régulièrement leurs procédures, contrats, mécanismes et outils assurant la sécurité des systèmes d'information.

[15] « Catégorie d'attaque fictive sur la sécurité d'un système informatique visant à en éprouver la robustesse. Lors de ces attaques, des attaquants fictifs constituant l'équipe rouge ou *red team* en anglais, sont missionnés pour tenter de percer la sécurité du système » (Source : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL))

Bien-être des collaborateurs

Par l'intermédiaire du Comité Social et Economique (CSE), DNCA Finance mène une politique sociale engagée en faveur de ses collaborateurs. Ce comité possède deux budgets établis et suivis chaque année de façon distincte :

- Le budget de fonctionnement qui s'élève à 85 078 €, en baisse de 9% par rapport à 2023. Ce budget permet au CSE d'exercer ses missions de manières indépendantes
- Le budget des œuvres sociales qui s'élève à 191 426 €, en baisse de 9% par rapport à 2023. Il est destiné au bien-être des salariés et doit servir à leur épanouissement culturel et social

A noter : Les données 2023 ayant fait l'objet de corrections a posteriori, les pourcentages d'évolution sont calculés à partir des montants actualisés.

En 2024, le CSE de DNCA Finance a réalisé plusieurs prestations :

- **Activités sportives** : Gymlib, courses à pied, tournoi de padel, tournoi de pétanque
- **Maintien de la subvention** de 30€/mois, soit 360€/an
- **Noël des enfants** au jardin d'acclimatation
- **Evènements** pour les collaborateurs (soirée de Noël, galette des rois, Beaujolais nouveau, …)
- **Petit déjeuner** inter-équipes afin de favoriser la cohésion entre salariés
- **Offre Bancaire** en partenariat avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France
- **Partenariat avec « Emmaus »** : collecte de vêtement

Pour l'année 2025, les prestations du CSE seront maintenues.

Couverture Mutuelle / prévoyance / convention collective

En France, l'ensemble des Collaborateurs **:**

- Est couvert par un contrat groupe de mutuelle dit « Responsable » (obligatoire en France)
- Bénéficie d'un contrat de prévoyance
- Est couvert par la Convention collective Nationale des Sociétés Financières (IDCC 478)

Au Luxembourg :

- La succursale du Luxembourg ne dépend pas d'une convention collective nationale mais l'ensemble des collaborateurs bénéficie d'un contrat groupe Retraite et Prévoyance
- 33 % des collaborateurs ont choisi de souscrire une mutuelle privée par le biais de DNCA Finance Luxembourg, soit une personne sur cinq
- La mutuelle employeur n'est pas obligatoire au Luxembourg, la sécurité sociale étant plus avantageuse

En Italie :

- L'ensemble des collaborateurs est couvert par la Convention Collective Nationale pour les managers et domaines professionnels dépendant du crédit des sociétés financières et instrumentale
- L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'un contrat groupe de prévoyance et de mutuelle

Principaux indicateurs de performance sociale de DNCA Finance en 2024

Taux de départ volontaire	Taux de départ involontaire	Turnover
2,90%	**1,2%**	**5,09%**
0,60% en 2023	3% en 2023	5,18% en 2023

Taux de recrutement	Nombre moyen de jours d'absence par employé	Taux d'absentéisme
3,8%	**7**	**1,70%**
5% en 2023	7 en 2023	1,99% en 2023

Départ volontaire : démission, départ en retraite, rupture période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative du collaborateur

Départ involontaire : rupture en période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative de l'entreprise

Taux de recrutement : pourcentage d'emplois sur les postes nouvellement créés sur le nombre total de postes existants

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence (*) sur une période, divisé par le nombre de jours théoriquement travaillés sur la période

*NB : absences non incluses dans le calcul du taux d'absentéisme : congés payés, jours de repos et de récupération, congés de maternité / paternité

Absences incluses : arrêt maladie / accidents du travail, congés pathologiques, congé enfant malade, grossesses / PMA, congés sans solde, congés conventionnels pour évènement familial (ex : mariage, naissance, obsèques, déménagement), absences injustifiées

b) Résultats et actions sur l'axe 2 : « Maitriser les impacts environnementaux de nos activités »

1. Synthèse des résultats

Contribuer à l'intérêt général mondial en luttant durablement contre le réchauffement climatique et ses répercussions (notamment sociale), par l'atténuation de nos émissions de GES, ainsi que par l'adaptation de nos modes de fonctionnement (notamment en renforçant l'efficacité de nos consommations énergétiques)

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2024	Résultats 2022	Résultats 2024	Variation 22/24	Codification GRI
Réduire les émissions de GES par salarié	Emissions de GES (émissions de GES (en tCO2) par salarié) hors poste investissement	Baisse >= 10% (par rapport à N-2)	46	16	**-65%**	305-5 Réduction des émissions de GES
Disposer d'une flotte automobile "propre"	Taux de véhicules hybrides / électriques (nombre de véhicules hybrides ou électriques / total véhicules)	>= 50%	64%	**82%**	28%	305-5 Réduction des émissions de GES
Réduire la consommation d'électricité par salarié	Consommation électrique (en kWh) par salarié	Baisse >= 10% (par rapport à N-2)	1145	589	**-49%**	302-4 Réduction de la consommation énergétique

Prévenir et atténuer les incidences négatives en matière de consommation des ressources naturelles et de leur recyclage, liées à nos activités

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2024	Résultats 2022	Résultats 2024	Variation 22/24	Codification GRI
Réduire la consommation de papier par salarié, ainsi que le poids des impressions couleur	Quantité de papier consommée par salarié (en kg)	Baisse >= 20% (par rapport à N-2)	8,4	6,4	**-24%**	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume
	Nombre total d'impressions	Baisse >= 20% (par rapport à N-2)	301 660	389 059	**29%**	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume
	Taux d'impression couleur (France)	Baisse >= 20% (par rapport à N-2)	39%	44%	**13%**	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume
Réduire la consommation d'eau par salarié	Quantité d'eau consommée par salarié (en litres)	Baisse >= 20% (par rapport à N-2)	6 225	4 609	*Les données 2022 et 2024 ne sont pas comparables du fait du passage à des compteurs privatifs en 2023*	303-5 Consommation d'eau
Augmenter les déchets recyclés par salarié	Poids des déchets recyclés par salarié (en kg)	>= 20% (par rapport à N-2)	8,3	14,0	**68%**	306-2 Déchets par types et méthodes d'élimination

2. Analyse et commentaires des actions menées

L'ESSENTIEL POUR 2024

- Participation au 1er Comité Vert organisé par le bailleur Nexity
- Réduction de 22 % de l'intensité carbone par M€ investis de nos émetteurs privés par rapport à 2023
- Organisation de campagnes de collecte de vêtements et de jouets avec Emmaüs
- Amélioration de la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre notamment sur le périmètre des déplacements professionnels

Lutte contre le réchauffement climatique

Consciente des différentes pressions environnementales de ses investissements et des risques financiers qui en découlent, DNCA Finance fait le choix de prendre en compte tous les enjeux environnementaux dans sa politique d'investissement responsable. A travers sa politique environnementale, DNCA Finance a conscience des risques climatiques, des risques liés à l'érosion de la biodiversité et cherche à diminuer ses impacts environnementaux en agissant de manière responsable. Face à l'urgence climatique mise en lumière à nouveau par les derniers rapports du GIEC, DNCA Finance poursuit ses efforts pour atténuer ses émissions dans la continuité de l'exercice précédent.

DNCA Finance a réalisé son premier Bilan Carbone en 2021 afin d'obtenir une meilleure compréhension de son impact environnemental. La société a également mis en place un plan d'actions pour faciliter le pilotage de son empreinte environnementale.

La société a de nouveau réalisé son Bilan Carbone en 2022, 2023 et 2024. Celui-ci intègre les émissions directes émises au niveau de l'entreprise (scope 1), les émissions indirectes liées à l'énergie (scope 2) et les autres émissions indirectes (scope 3). Ces dernières intégrant les émissions liées aux achats, aux déplacements et à l'activité d'investissement.

BILAN GLOBAL : ÉMISSIONS DE GES PAR POSTE HORS POSTE INVESTISSEMENT

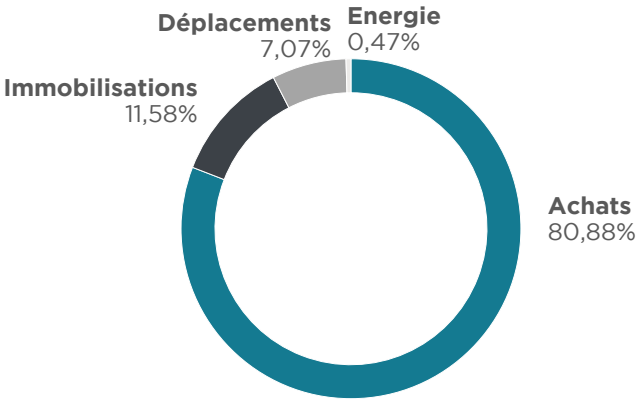

DNCA Finance évalue les émissions totales de la société, hors Poste investissement, à **2 669 tonnes de CO2e**. Cet indicateur est le résultat des actions environnementales mises en place par DNCA Finance dans le cadre de son « Plan de transition ». Ce dernier précise les actions menées à court et à moyen terme pour maîtriser la trajectoire des émissions, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris[16]. L'empreinte carbone des investissements privés est passée de 60 tonnes de CO^2eq par million d'euros investis en 2023 à 47 tonnes de CO^2eq en 2024, soit une réduction de 22 % sur ce périmètre. De la même manière, une baisse de 20 % de l'empreinte carbone des investissements publics a été observée, passant de 210 tonnes de CO^2eq par million d'euros investis à 167 tonnes de CO^2eq.

A travers ce plan, la société se veut transparente sur l'atteinte des objectifs fixés.

A ce titre, un progrès important a été réalisé concernant le suivi de la consommation d'eau : des compteurs privatifs ont été installés en 2023, permettant désormais de mesurer la consommation réelle de DNCA Finance, contrairement aux années précédentes où les données provenaient de compteurs généraux. Les premières données issues de ces compteurs à fin 2024 montrent une consommation inférieure à celle estimée les années précédentes. Toutefois, cette baisse s'explique principalement par le changement de méthode de calcul, et ne permet donc pas de tirer de conclusion sur l'évolution réelle des usages. Par ailleurs, DNCA Finance a participé au premier Comité Vert de Nexity le 1er septembre 2024.

Focus sur le Comité Vert

Le comité Vert, instauré par le bailleur Nexity pour le parc immobilier Galaxy Vendôme, vise à réunir régulièrement les différentes entreprises locataires afin de favoriser la concertation autour des enjeux liés à l'efficacité opérationnelle de la gestion des bâtiments en vue de l'amélioration de leur performance énergétique et environnementale.

Les objectifs du comité Vert sont multiples : assurer un suivi rigoureux des consommations énergétiques et d'eau, surveiller la gestion des déchets, analyser les données collectées pour définir et mettre en œuvre un plan d'actions, évaluer les progrès réalisés par rapport aux performances fixées lors des précédents comités verts, et anticiper les évolutions réglementaires à venir.

Lors de ce premier échange, Nexity indique que les premières données issues des compteurs d'eau installés en 2023 seront disponibles pour l'exercice 2024. Ces données permettront de réaliser des mesures plus précises, étage par étage, et d'assurer un suivi individualisé de la consommation de chaque locataire.

[16] La « Politique environnementale de DNCA Finance », s'appliquant aux actifs sous gestion, est disponible sur le site internet (www.dnca-investments.com). Elle se place dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015 en visant à :

- Limiter le réchauffement des températures à 2°, si possible à 1,5° en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle (1890)
- Viser la neutralité carbone en 2100

En 2024, DNCA Finance a poursuivi son dialogue avec ses principaux fournisseurs en leur envoyant un questionnaire permettant de recueillir leurs facteurs d'émissions de CO2. Le nombre de fournisseurs interrogés a été maintenu à 15. Cette action a permis d'identifier des leviers d'actions de réduction des émissions de GES pertinents et de sensibiliser les fournisseurs à la mise place d'une politique d'achats responsables. Grâce à un périmètre de données recueillies plus exhaustif, la mesure des émissions de GES est dorénavant plus fiable.

DNCA Finance sensibilise ses collaborateurs aux enjeux du réchauffement climatique dans le but de développer une « culture climat » et de favoriser leur mobilisation sur la question climatique. Les équipes ont bénéficié d'une formation sur le Bilan Carbone.

Des affichages de sensibilisation aux impacts du réchauffement climatique sont disposées dans les espaces communs de la société.

La sensibilisation passe également par des actions concrètes et visibles. Le souhait de DNCA Finance d'organiser, en partenariat avec Emmaüs, des campagnes ponctuelles de collecte de vêtements et de jouets avant Noël et l'été s'est concrétisé en 2024. Chaque session a duré entre deux semaines et un mois, en fonction des stocks disponibles, avec un bac de collecte installé à chaque étage. Ces campagnes ont permis de récolter au total 100 kg de dons.

Efficacité énergétique

DNCA Finance a pu collecter et recenser les données disponibles sur ses trois sites : Paris, Milan et Luxembourg.

Sur le périmètre global, la consommation d'électricité s'élève à 100 064 kWh en 2024. Cela représente une consommation de 589 kWh en moyenne par employé, soit une réduction de 34 % par rapport à l'exercice précédent.

Le projet sur l'installation de lumières LED a été réalisé en janvier 2023 dans l'ensemble des bureaux, et l'installation de variateurs de lumières ainsi que des détecteurs de mouvements dans les couloirs a été effectuée en janvier 2024. Il est prévu qu'en 2025, la rénovation LED soit étendue aux sanitaires afin d'améliorer la qualité de l'éclairage et de réaliser des économies d'énergie.

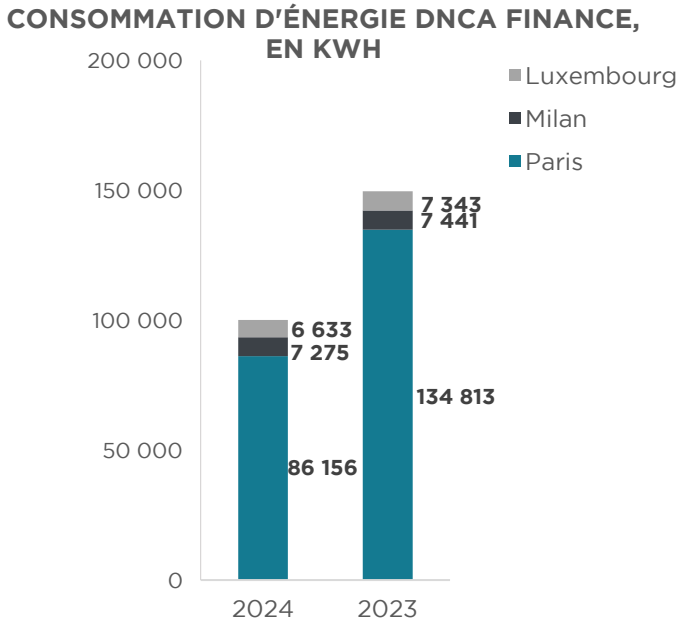

Mobilité douce

DNCA Finance vise à réduire les émissions générées par le transport en modernisant sa flotte de véhicules professionnels, en remplaçant progressivement les véhicules thermiques par des véhicules hybrides ou électriques moins émetteurs en CO2 et en particules fines.

En 2024, DNCA Finance Groupe détient 11 véhicules dont trois véhicules 100% électriques et six véhicules hybrides.

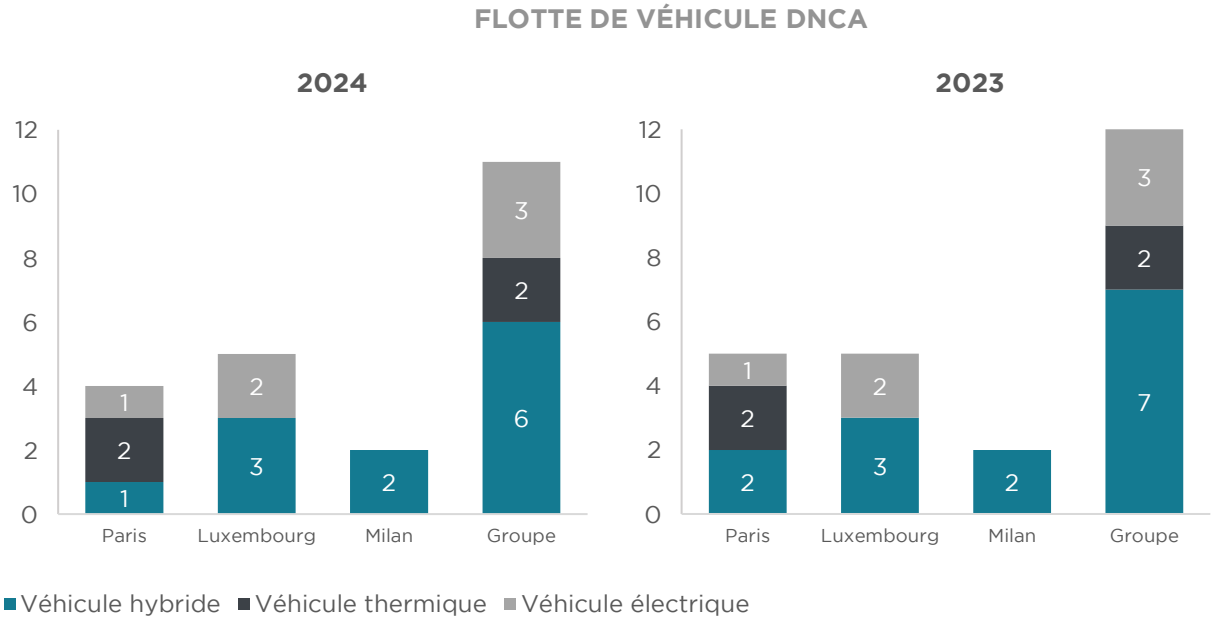

A moyen/long terme, l'objectif de DNCA Finance Groupe serait de s'orienter vers un transport 100% « propre » pour sa flotte de véhicule.

Une nouvelle procédure sur les déplacements professionnels est entrée en vigueur depuis juin 2022. Elle préconise à l'ensemble des salariés de privilégier le train par rapport à l'avion lorsque cela est possible. Un rappel des bonnes pratiques est réalisé régulièrement sur l'optimisation du temps lors des déplacements professionnels et sur la réduction des trajets.

En 2023, DNCA Finance a concrétisé son engagement en mettant en place un Forfait Mobilités Durables (FMD). Le FMD consiste en un portefeuille électronique permettant aux salariés de financer directement leurs dépenses en matière de mobilité, pour leurs trajets domicile-travail, à hauteur de 505€/an.

Ce montant prend en charge :

- 100% des mobilités durables : achat, location, réparation de vélo ou de trottinette électrique, tickets à l'unité de transport en commun, etc
- 50% des abonnements de transport en commun
- un plafond total annuel de 505 euros

Cette réalisation témoigne de l'engagement continu de DNCA Finance de promouvoir des pratiques de mobilité plus responsables.

Afin de favoriser les mobilités douces, DNCA Finance a eu pour objectif de repenser les stationnements proposés aux collaborateurs en remplaçant la place de parking visiteurs par une place dédiée aux vélos. Le responsable de la sécurité du bâtiment a désormais accordé à DNCA Finance un accès à un parking dédié au stationnement des vélos.

En 2023, une nette progression de l'usage des vélos personnels pour les trajets domicile-travail a été observée, confirmant une tendance déjà encourageante. Cette évolution s'est traduite par une augmentation significative des demandes de stationnement au parking à vélos.

En 2024, cette tendance s'est confirmée à Paris, avec une part de collaborateurs cyclistes en légère progression. Face à cette évolution, DNCA Finance réaffirme son engagement en faveur des mobilités douces en apportant un soutien continu aux collaborateurs qui privilégient le vélo comme mode de transport.

Protection des ressources naturelles et de la biodiversité

Afin de préserver la biodiversité, DNCA Finance cherche à réduire et limiter sa consommation de ressources naturelles. Dans ce cadre, la société a mis en place une campagne de sensibilisation afin de responsabiliser les collaborateurs sur l'usage de photocopies : un message demande au salarié si l'impression est vraiment nécessaire. De plus, le système d'impressions est paramétré en noir et blanc par défaut.

1 086 kg

Consommation de papier

1 060 kg en 2023

389 059

Nombre d'impressions

342 052 en 2023

Calculé sur l'ensemble des trois sites, la consommation de papier de DNCA Finance sur l'exercice 2024 s'est élevée à 1,08 tonnes (1,06 tonnes en 2023), équivalent à 6,4 kg par salarié (6,35 kg en 2023), reflétant une consommation quasiment stable d'une année sur l'autre.

En 2024, DNCA Finance comptabilise 389 059 impressions papier (vs. 342 052 en 2023). En complément, le ratio « couleur / noir et blanc » est passé de 67/33 à 59/41. Ce ratio concerne les trois sites de Paris, Milan et Luxembourg

Afin de sensibiliser ses collaborateurs, DNCA Finance réalise régulièrement des campagnes d'affichages pour montrer l'impact de la consommation de l'eau et de la production de papier.

RATIO D'IMPRESSIONS COULEUR / N&B (GROUPE)

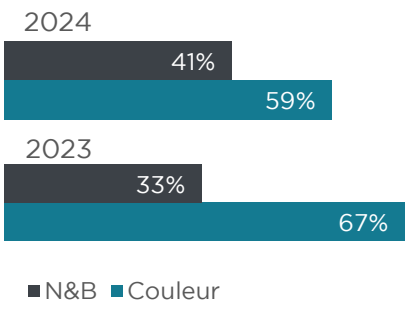

Gestion des déchets

Dans la continuité de l'exercice précédent, DNCA Finance a renforcé ses efforts en matière de recyclage en maintenant la prestation des « Joyeux Recycleurs ». Ce service tout-compris de recyclage facilite le tri des déchets dans les bureaux. Les Joyeux Recycleurs sont nés en 2013 et proposent aux entreprises le recyclage des produits suivants : papier, gobelets, bouteilles plastiques, canettes, verre, mégots, etc. En 2024, les cartouches d'encre et le marc de cafés ont été ajoutés aux produits recyclés.

Ce recyclage s'effectue de manière complète et 100% certifiée en France.

DÉCHETS RECYCLÉS PAR LES JOYEUX RECYCLEURS		
DÉCHETS	**POIDS (KG)**	**RECYCLAGE**
Papiers	771	11 arbres sauvés
Gobelets	122	2 061 cintres fabriqués
Bouteilles plastiques	104	208 polaires fabriquées
Cannettes	72	36 trottinettes fabriquées
Marc de café	173	35 sacs de compost fabriqués
Verre	1 120	2 799 bouteilles en verre fabriquées
Cartouches d'encre	13	14 cartouches fabriquées
Total	**2 375 kg**	

La collecte des déchets en 2024 a permis de valoriser 2 375 kg de déchets générés par les activités de DNCA. Cette action a permis d'éviter l'émission d'1,7 tonnes de CO2e. Une réflexion est en cours sur la possibilité de collecte et de la valorisation des déchets alimentaires générés sur site par les salariés.

Parallèlement, la société récupère toutes les piles et ampoules usagées grâce à l'installation d'un box de recyclage collecté par un prestataire externe.

Le fournisseur de café Nespresso récolte de manière hebdomadaire les capsules à café utilisées. De plus, DNCA Finance envisage de mettre en place le recyclage et la valorisation du marc de café, ce qui permettra de réduire les déchets et de promouvoir l'économie circulaire.

Ce service est proposé par le fournisseur de café Mokaco. Les sachets de café sont livrés dans des bidons réutilisables, qui sont ensuite récupérés, pesés, nettoyés et échangés lors des nouvelles livraisons pour valoriser le marc en engrais et compost. Chaque fin d'année, un rapport récapitulant l'impact de la revalorisation est fourni.

De plus et grâce à des démarches effectuées lors de l'exercice précédent, DNCA Finance utilise depuis 2022 du papier recyclé au sein de ses locaux dans le cadre de ses activités.

DNCA Finance recycle et réutilise les bouteilles des fontaines à eau. Un livreur récupère les bouteilles vides de manière hebdomadaire pour ensuite les emmener à l'usine de remplissage.

c) Résultats et actions sur l'axe 3 « Contribuer au rayonnement du développement durable dans l'industrie de la gestion d'actifs »

3. Synthèse des résultats

Soutenir les communautés locales par des actions de solidarité, et promouvoir les meilleures pratiques en matière de développement et d'investissement responsable auprès de la communauté des investisseurs

Objectifs	Indicateurs	Cibles à 2024	Résultats 2022	Résultats 2024	Variation 22/24	Codification GRI
Consolider l'assiette des dons et mécénats auprès de diverses communautés	Montant des dons (en €)	>= 20% (par rapport à N-2)	134 400 €	202 400 €	**51%**	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat
Promouvoir le développement durable auprès de la communauté des investisseurs	Nombre de publications sur le développement et l'investissement durable réalisées	>= 5	18	**15**	-17%	NA
	Nombre d'évènements sur le développement et l'investissement durable organisés	>= 2	1	**1**	0%	NA
	Nombre d'actions de communication sur le développement et l'investissement durable réalisées	>= 60	21	**72**	243%	NA

Intégrer l'investissement responsable comme élément fortificateur de la stratégie DD						
Objectifs	**Indicateurs**	**Cibles à 2024**	**Résultats 2022**	**Résultats 2024**	**Variation 22/24**	**Codification GRI**
Maintenir le poids de l'ensemble des produits labellisés sur les encours totaux à 60 %	Encours sous gestion labélisés ISR / encours sous gestion totaux	>= 60 %	60%	**23%**	-62%	NA
Maintenir le taux de couverture des fonds classés SDFR (article 8 et 9) à 85 %	Encours sous gestion classés article 8/8+ et 9 SFDR / encours sous gestion totaux	>= 85 %	89%	**94%**	5%	NA
Augmenter le taux de couverture des sociétés analysées sous l'outil ABA	Nombre de sociétés contactées dans le cadre de campagnes d'engagement ciblées	>= 30	23	**57**	148%	NA
	Nombre de sociétés suivies / analysées	>= 500	679	**1 277**	88%	NA

4. Analyse et commentaires sur les actions menées

L'ESSENTIEL POUR 2024

- 3ème édition du Beyond Day
- Augmentation des dons « Mécénat et solidarité » de plus de 28%
- 2 athlètes accompagnés par DNCA Finance pour les Jeux Olympiques 2024
- 15 publications en lien avec le développement durable et l'investissement responsable

Mécénat et solidarité

Au cours de l'année 2024, DNCA Finance a maintenu ses activités de mécénat auprès de diverses communautés chères à nos collaborateurs.

Au titre de l'année 2024, DNCA Finance a effectué des dons à hauteur de 202 400 euros (157 700 euros en 2023, soit une augmentation de 28,3%).

Entre autres, la société est engagée dans des projets concrets de solidarité, principalement autour de deux axes, la santé et le sport :

Mécénat Santé : la dotation a augmenté au global de 65% entre 2023 et 2024 (de 84 700 euros en 2023 à 139 400 euros en 2024).

Association	Objet	Montant du mécénat 2024
Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde	Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde permet à des enfants atteints de malformations cardiaques originaires de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible dans leur pays faute de moyens techniques ou financiers.	14 400 €
Imagine for Margo	Imagine for Margo lutte contre le cancer des enfants. Créée en 2011, l'association poursuit l'initiative de Margo, décédée à 14 ans d'une tumeur agressive au cerveau, en menant des actions de sensibilisation et de collecte de fonds afin d'accélérer la recherche pour mieux comprendre et mieux soigner les cancers des enfants.	10 000 €
Atems	Cette association soutient des études épidémiologiques, pronostiques et thérapeutiques des affections mammaires bénignes et malignes.	10 000 €
Les Clowns de l'Espoir	Cette association a pour objectif principal d'améliorer la qualité des séjours des enfants hospitalisés dans les centres hospitaliers de la région des Hauts de France, par l'intervention artistique régulière de clowns et de marchands de sable.	15 000 €
Les Villages des Enfants Extraordinaires	Ce sont des centres ludo-éducatifs adaptés aux besoins particuliers des enfants et adolescents porteur d'un handicap. Le but premier de l'association est de donner accès à l'apprentissage aux enfants en situation de handicap, de rompre leur isolement ainsi que celui de leurs familles.	15 000 €
Le Point Rose	Fondée en 2015, le Point Rose offre un soutien spécialisé aux familles confrontées à la fin de vie d'un enfant, en reconnaissant le traumatisme unique de cette perte. Leur mission comprend la fourniture de ressources matérielles, humaines et psychologiques pour aider les familles à surmonter cette épreuve et à trouver un chemin vers la résilience.	10 000 €
L'ENVOL	L'ENVOL organise des programmes adaptés aux enfants et jeunes malades et à leur famille. Depuis 1997, elle leur permet de trouver force et confiance en eux pour vivre mieux pendant ou après la maladie et de rompre l'isolement. L'association accompagne gratuitement plus de 7000 bénéficiaires par an au travers de ses séjours adaptés, ateliers à l'hôpital, sorties récréatives et kits d'activités.	20 000 €
Votre Ecole Chez Vous New	L'objectif de Votre École Chez Vous est d'apporter au domicile d'enfants et d'adolescents malades ou en situation de handicap l'enseignement qu'ils ne peuvent recevoir dans les établissements collectifs, malgré les dispositifs proposés par l'Éducation nationale. La scolarité est entièrement gratuite pour les familles. Les cours sont dispensés à Paris, en Île-de-France et dans la région de Rouen.	20 000 €

Association	Objet	Montant du mécénat 2024
Fondation Guérir du Cancer New	Le Fonds de dotation Guérir du Cancer poursuit l'action menée depuis 2019 par la fondation du même nom. L'objectif du fonds de dotation est de financer le développement de traitements métaboliques du cancer accessibles au plus grand nombre, en complément des traitements conventionnels, et d'obtenir la reconnaissance de la communauté médicale afin de favoriser la bienveillance vis-à-vis de cette approche dans l'attente de la finalisation des recherches.	5 000 €
ELA New	Fondée en 1992 par Guy Alba, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) est engagée dans la lutte contre les leucodystrophies, maladies génétiques rares qui affectent le cerveau et le système nerveux. Sa mission consiste à soutenir les familles touchées par la maladie, à défendre les droits des personnes, à promouvoir la recherche médicale et à sensibiliser l'opinion publique.	10 000 €
ALIMA New	ALIMA (The Alliance for International Medical Action) est une ONG humanitaire médicale internationale, créée en 2009. Elle offre des soins de santé de qualité aux populations vulnérables confrontées à des crises sanitaires, des épidémies ou des catastrophes naturelles.	10 000 €

Mécénat Sport : la dotation a augmenté au global de 15% entre 2023 et 2024 (de 55 000 euros en 2023 à 63 000 euros en 2024).

Association	Objet	Montant du mécénat 2024
La Fondation du Sport Français	DNCA a soutenu depuis 2022 le projet de vie de deux athlètes français de haut niveau, en compétition pour les jeux Olympiques de Paris 2024, Blandine Pont et Romain Valadier-Picard, deux judokas. Ce don leur a permis d'assurer leur train de vie quotidien et de les accompagner au mieux dans leur préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.	40 000 €
Fédération Monégasque de ski nautique	DNCA Finance a contribué à La Monaco Slalom Cup, qui est organisée par la Fédération Monégasque de Ski Nautique, une association à but non lucratif immatriculée à Monaco.	8 000 €
Tom Vaillant New	Tom Vaillant est un jeune golfeur français de seulement 23 ans. Formé au club de Cannes-Mougins, il s'est rapidement illustré sur la scène amateure avant de passer professionnel en 2023. Son parcours impressionnant, de l'Alps Tour au DP World Tour, témoigne de son talent et de sa détermination, et fait de lui l'un des grands espoirs du golf français. Il continue de viser les sommets et pourrait bien devenir une figure majeure du golf européen dans les années à venir.	15 000 €

En 2024, plusieurs salariés de DNCA Finance ont participé à des événements sportifs de course à pied (Adidas 10 Km Paris et Hoka 10 Km). La société leur a offert la possibilité de s'inscrire à des événements sportifs dont les gains ont été reversés à des associations environnementales. De plus, DNCA Finance souhaite identifier de nouveaux mécénats et/ou maintenir les partenariats existants.

Sur le plan des publications et des événements en lien avec le développement durable et l'investissement responsable, en 2024, DNCA Finance a produit 15 documents

DOCUMENTS PRODUITS
▪ Bilan Carbone ▪ Rapport RSE ▪ Code de transparence ▪ Politique des incidences négatives en matière de durabilité ▪ Politique de gestion des risques en matière de durabilité ▪ Politique d'engagement actionnarial et politique de vote ▪ Politique d'exclusion ▪ Politique environnementale ▪ Coût du capital & scores ABA ▪ Pressions environnementales – Érosion de la biodiversité & changement climatique ▪ Rapport article 29 ▪ Rapport PRI ▪ Taxonomie interne (ABA) ▪ Lettre ISR ▪ Rapport d'engagement et de vote

Documents et interviews « Développement et Investissement Durable » produits ou réalisés en 2024 par DNCA Finance

Enfin, 72 actions concernant le développement ou l'investissement durable ont été conçues et/ou animées par DNCA Finance (interviews radio / télévision) ; elles sont accessibles sur le site internet de DNCA Finance (https:///www.dnca-investments.com/actualites/interviews).

Le processus de mise à jour des différentes politiques a été largement initié en 2024 ; il sera poursuivi en 2025.

La troisième édition du « Beyond Day » s'est tenue en 2024 et aura lieu tous les deux ans. La société s'engage également à finaliser les différentes politiques et rapports présentés ci-dessus, tout en poursuivant la publication de sa newsletter ISR.

Beyond Day 3 : Une matinée pour penser l'industrie de demain

Le 4 juin 2024, DNCA Finance a organisé la troisième édition de son événement phare, le Beyond Day, une matinée de réflexions prospectives dédiée aux enjeux de la transition industrielle et de l'investissement responsable.

Placée sous le thème « La nouvelle ère industrielle », cette édition a rassemblé plus de 300 participants à l'Hôtel Potocki, Paris, parmi lesquels des experts, dirigeants, chercheurs et entrepreneurs. Animée par Léa Dunand-Chatellet, Directrice du pôle Investissement Responsable chez DNCA Finance, la matinée a donné la parole à plusieurs intervenants :

- Timothée Parrique, Chercheur en économie écologique à l'Université de Lund
- Loïk Le Floch Prigent, Conseiller en énergie chez Llfp
- Frédéric Pierucci, Fondateur d'IKARIAN
- Luca de Meo, Directeur Général du Groupe Renault & Ampère
- Leah Wilson, Directrice du développement durable du Groupe Imerys
- Guillaume Pitron, Journaliste et auteur de « *La guerre des métaux rares* »
- Frédéric Denhez, Journaliste-chroniqueur

Un **Parcours Innovation** a permis aux participants de découvrir des initiatives concrètes et inspirantes en réponse aux défis environnementaux :

Urban Canopée

Structures végétales modulaires pour rafraîchir la ville

Storabelle

Stockage d'énergie innovant par sel fondu

Maximum

Mobilier upcyclé à partir de déchets industriels

Zephalto

Voyage spatial bas-carbone en ballon stratosphérique

Pi-Pop

Vélo à assistance régénérative, sans batterie

Ostrea

Terrazzo marin à base de coquillages recyclés

Pavillon Noir Architectures

Carreaux durables en papier compressé

Les Matériaux Parisiens

Production locale circulaire à partir de ressources urbaines

Investissement responsable

Au 31/12/2024, DNCA Finance gère 38,37 milliards d'euros dont 8,67 milliards d'euros des encours sous gestion sont labélisés ISR, soit 23 % des encours sous gestion.

En 2024, DNCA Finance a choisi de concentrer la labellisation (version V3 du label ISR, significativement plus exigeante) sur les fonds les plus engagés (voir chapitre 4 - Chiffres clés)

PROPORTION DES FONDS LABELISÉS ISR PAR RAPPORT AU TOTAL DES ENCOURS SOUS GESTION

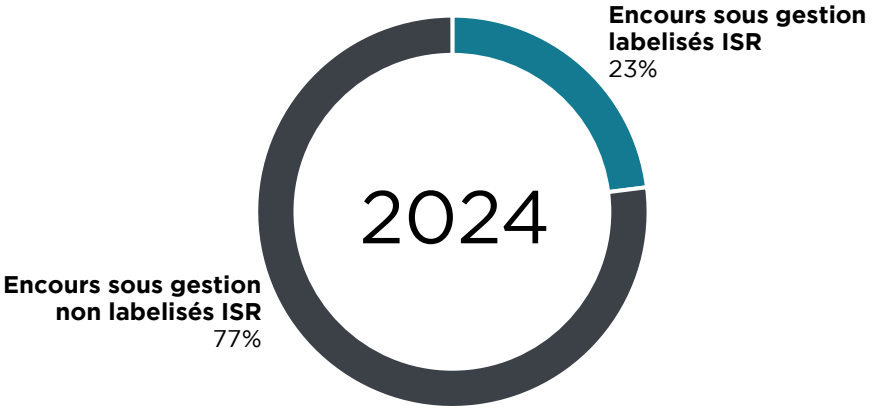

L'ensemble des encours sous gestion sont classés SFDR, voici la répartition :

RÉPARTITION DES ENCOURS SOUS GESTION PAR CLASSIFICATION SFDR

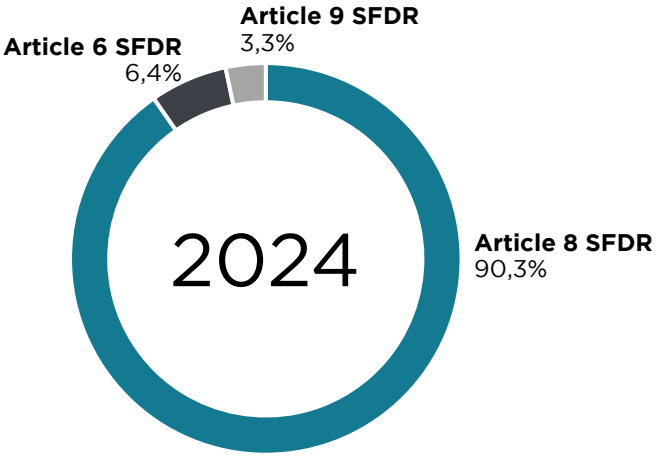

DNCA Finance a pour objectif de maintenir un nombre élevé de sociétés suivies et/ou analysées dans son outil propriétaire ABA. L'application ABA* (Above and Beyond Analysis) est un modèle de notation extra-financière propriétaire sourcée à 100% sur de les données publiées par les entreprises.

Le modèle est articulé autour de cinq piliers d'analyse complémentaires :

- La Responsabilité d'entreprise qui se décompose en 4 axes : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale
- La Transition Durable afin de mesurer la contribution positive des activités de chaque entreprise analysée aux enjeux de la transition durable ; elle est exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires exposé aux thèmes ou activités identifiés comme durables et liés aux ODD

- L'analyse des controverses, qui s'appuie sur le principe de gradation et de cumulation ; le niveau global de controverses vient dégrader la note de Responsabilité d'Entreprise ; la controverse se définie comme étant une information qui implique une infraction à la loi et des conséquences juridiques telles qu'une amende ou une condamnation
- Le flux de news ESG continu qui vient impacter de manière positive, négative, ou neutre la notation de la responsabilité d'entreprise ; il s'agit de toute information ESG susceptible d'avoir un impact financier ou réputationnel
- La contribution aux ODD en lien avec chaque type de transition et sous-transition

En 2024, 1 277 sociétés ont été analysées et/ou mises à jour dans l'outil ABA.

Par ailleurs, DNCA Finance s'engage, au cours des deux prochaines années, à collaborer et à partager ses connaissances sur les méthodologies de mesure et de fixation des objectifs liés à la biodiversité.

Ces travaux devront mener au déploiement d'un nouveau module Biodiversité dans ABA, et à l'intégration de la biodiversité dans la politique d'investissement responsable et dans son dialogue actionnarial.

Une évaluation systématique des impacts des investissements sur la biodiversité, tant positifs que négatifs, sera mise en œuvre. Des objectifs quantifiables seront définis et publiés afin de renforcer les contributions positives à la biodiversité et de limiter les externalités négatives.

Enfin, DNCA Finance rendra compte chaque année du niveau d'atteinte de ces objectifs dans ses portefeuilles d'investissements.

2. Perspectives

Conscients de la profonde mutation du marché de la gestion d'actifs et de la révision des modèles d'affaires traditionnels, nous avons placé le développement durable au cœur de notre stratégie. Cette démarche nous permet de faire face aux nouveaux défis de la gestion d'actifs et de répondre aux enjeux RSE matériels identifiés dans le secteur.

Aussi, notre stratégie Développement Durable est le socle de l'intégration des critères ESG dans nos décisions stratégiques, managériales et d'investissement.

En 2021 et 2022, nous avons intégré les critères ESG dans l'ensemble de notre chaîne de valeur (acquisition, structuration et traitements des données ESG, rationalisation, industrialisation et automatisation sur notre chaîne de production/distribution). Les années 2023 et 2024, marquées par la mise en œuvre des règlementations françaises et européennes en matière de durabilité, ont été une année de consolidation de nos actions en faveur du développement durable tout en entamant une réflexion autour de l'analyse de « double matérialité ».

2025 sera l'année des premiers rapports de durabilité, après l'entrée en vigueur de la Directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) pour les grandes entreprises. Les données ESG publiées dans ces rapports permettront à DNCA de disposer d'informations de meilleure quantité et qualité. Les entreprises comme les investisseurs sont encore en phase d'appropriation de ces données et rapports de durabilité, qui devraient par ailleurs être simplifiés (moins de points de données) après l'approbation du projet de Directive Omnibus (février 2025).

En tant que filiale du groupe BPCE, DNCA Finance est amenée à alimenter le reporting financier du groupe. DNCA n'est pas directement soumise à cette réglementation mais l'équipe de la Direction financière collabore aux les travaux dans le cadre de la mise en application de la CSRD au niveau du groupe.

Dans le but de prévoir l'analyse de double matérialité, des travaux ont été entamés début 2024 sur la décomposition de la chaîne de valeur (identification des activités directes et indirectes de DNCA) et l'identification des parties prenantes. La présélection des enjeux ESG en lien avec la chaîne de valeur et les parties prenantes est en cours (voir ANNEXE 2 : CSRDANNEXE 2 : CSRD).

Après avoir structuré notre démarche de développement durable, nous poursuivrons nos efforts en renforçant nos engagements et notre participation à de nombreuses initiatives et actions RSE. Pour 2025, en lien avec nos axes stratégiques et nos objectifs, notre plan d'actions a été enrichi et renouvelé. Ce nouveau plan d'action est détaillé ci-dessous.

Tableau récapitulatif des actions à mener	
AXE 1 **Investir sur l'épanouissement de nos collaborateurs, facteur déterminant de la croissance de DNCA Finance**	• Actions de sensibilisation - par le biais d'ateliers menés par des intervenants externes - sur le bien- être, l'alimentation, la gestion de la parentalité, le sommeil, l'équilibre vie professionnelle/personnelle ou encore la posture à adopter devant l'écran • Maintien et pérennisation des actions pour l'insertion des RQTH • Maintien des enjeux ESG dans le plan de formation • Poursuite des campagnes de protection contre le phishing • Diffusion d'une bonne pratique complémentaire sur le site de la Charte Diversité New
AXE 2 **Maitriser les impacts environnementaux de nos activités**	• L'équipe Finance intègre en 2024 une nouvelle personne, qui aura dans son périmètre les sujets de reporting liés aux rapports RSE, Bilan Carbone et CSRD (0,5 ETP) • Rénovation LED dans les sanitaires New • Organisation d'une collecte avec Emmaüs ou d'autres services • Réflexion autour de la possibilité de collecte et de valorisation des déchets alimentaires générés sur site par les salariés New • Organisation/Participation à des actions/ activités en lien avec la préservation de l'environnement et/ ou les recettes seront reversées à des associations environnementales • Poursuite des campagnes de sensibilisation des salariés • Poursuite et amplification des efforts de recyclage • Participation au Comité Vert de Nexity • Ajout d'un module biodiversité dans l'outil d'analyse propriétaire New
AXE 3 **Contribuer au rayonnement du DD dans l'industrie de la gestion d'actifs**	• Maintien du Beyond Day à une fréquence biannuelle • Maintien des interventions presse, tv etc… • Collecte de livres pour faciliter l'accès à l'éducation, à la culture et à l'information des populations vulnérables pour Mayotte via l'association Bibliothèques Sans Frontières New • Identification de nouveaux mécénats et maintien des partenariats existants

F

ANNEXES

1 ANNEXE 1 :
Les 17 ODD de l'ONU

2 ANNEXE 2 :
CSRD

F. ANNEXES

1. ANNEXE 1 : Les 17 ODD de l'ONU

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le cadre de la définition de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Ils définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable à horizon 2030.

La contribution des entreprises à ces ODD joue un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs fixés à horizon 2030. Tant du point de vue des opportunités de développement que de la maîtrise des risques, il est dans l'intérêt stratégique des entreprises d'y contribuer dès aujourd'hui.

	Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

10 INÉGALITÉS RÉDUITES	*Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre*
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	*Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables*
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	*Établir des modes de consommation et de production durables*
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	*Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*
14 VIE AQUATIQUE	*Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable*
15 VIE TERRESTRE	*Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité*
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	*Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous*
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	*Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser*

2. ANNEXE 2 : CSRD

Remarque : le projet de Directive Omnibus (février 2025) envisage de modifier la Directive CSRD. Les principaux changements ciblés sont :

- *Le délai d'application serait allongé de deux ans pour les vagues 2 et 3*
- *La CSRD ne serait obligatoire que pour les entreprises de plus de 1000 salariés*
- *Le nombre de points de données nécessaires devrait être significativement réduit*

a) Enjeux économiques et ESG le long de la chaîne de valeur :

L'ensemble des activités cœur de métier et activités support de DNCA Finance ainsi que les enjeux économiques et ESG associés sont présentés ci-dessous.

1. Activités cœur de métier de DNCA

CONCEPTION DES OFFRES	▪ Compréhension précise des besoins ▪ Adaptation personnalisée / proximité clients ▪ Intégration des risques / opportunités ESG ▪ Notoriété et savoir-faire de DNCA (incluant les aspects ESG)
JURIDIQUE	▪ Capacité à adresser les besoins de manière individualisée ▪ Transparence / Lisibilité / Agilité ▪ Conformité juridique et règlementaire
DEV. / ENTREE EN RELATION CLIENTS	▪ Capacité à répondre aux appels d'offres, attirer de nouveaux clients (pos. concurrentiel) ▪ Cohérence des tarifs ▪ Utilisation des réseaux sociaux / internet ▪ Connaissance client (dont aspects RSE) ▪ Respect des règles déontologiques (corruption, sécurité des données, …)
FRONT-OFFICE (ANALYSE / GESTION)	▪ Expertise métiers ▪ Gestion personnalisée (mandats, fonds dédiés) ▪ Particularités assurantielles ▪ Enjeux de la mutualité ▪ Engagement en faveur de l'investissement responsable, géré par le Pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable (PEGIR)
MIDDLE-OFFICE	▪ Qualité de l'exécution ▪ Qualité de l'instruction et dénouement des opérations
BACK-OFFICE	▪ Qualité de la comptabilité des transactions ▪ Conformité aux exigences règlementaires ▪ Capacité à piloter le résultat
GESTION DES RISQUES	▪ Evaluation du niveau d'exposition (risques financiers, opérationnels, …) ▪ Intégration des facteurs de risque ESG ▪ Efficacité des mesures correctives ▪ Gestion des impacts sur la valorisation
REPORTING & SUIVI CLIENTS	▪ Qualité de production (qualité des données) ▪ Respect des accords contractuels et des délais ▪ Qualité du site internet ▪ Etablissement de la confiance ▪ Entretien de la relation clients (Invitation à des évènements, médias)
CONTROLE INTERNE ET CONFORMITE	▪ Conformité règlementaire ▪ Contrôle interne (respect des exigences réglementaires et de gestion)

2. Activités support

INFRASTRUCTURE DE L'ENTREPRISE	Fonctionnalité et convivialité (espace, confidentialité, luminosité), des locaux, utilisation des nouvelles technologies, gestion maîtrisée des consommables, gestion des émissions de GES, recyclage
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Recrutement, attractivité métier (dont via RSE/ISR), diversité/parité, implication dans la stratégie (dont RSE), formation, rémunération (dont épargne salariale), équité, motivation, bien-être au travail, santé
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE / INFORMATIQUE	Efficacité opérationnelle, sécurité, coût, utilisation des technologies digitales, gestion des impacts environnementaux, confort d'utilisation
APPROVISIONNEMENT / SOUS-TRAITANCE	Valorisation des savoir-faire (incluant la RSE), respect de la propriété intellectuelle, transparence et confiance, viabilité économique, respect des délais de paiement, politique et pratiques RSE (achats)

b) Identification de nos parties-prenantes et de leurs attentes :

Salariés ▪ Personnel	▪ Reconnaissance du métier ▪ Opportunités d'évolution ▪ Développement des compétences ▪ Bien-être au travail ▪ Equilibre vie professionnelle et personnelle ▪ Plan d'épargne salariale
Emetteurs ▪ Entreprises privées ▪ Entreprises publiques ▪ Etats	▪ Capacité de financement (en fonds propres et/ou en dettes) ▪ Capacité à engager un dialogue constructif ▪ Responsabilité de DNCA en tant qu'investisseur ▪ Responsabilité fiduciaire (transparence, déclarations de seuils, opérations « simples », cf. hors ventes à découvert, prêts de titres, produits dérivés)
Administrateurs et actionnaires ▪ Administrateurs ▪ Associés	▪ Stratégie (dont investissement responsable) ▪ Maîtrise des coûts ▪ Croissance économique (dont en lien avec la RSE) ▪ Visibilité / notoriété ▪ Fonctionnement de la gouvernance ▪ Durabilité de l'entreprise ▪ Alignement avec la politique RSE des actionnaires ▪ Versement de dividendes ▪ Respect des règles déontologiques et règlementaires
Clients ▪ Clients captifs ▪ Clients institutionnels externes	▪ Établissement d'une relation de confiance ▪ Compréhension approfondie des défis et des contraintes des clients ▪ Intégration des opportunités / risques RSE dans les services (investissement responsable) ▪ Transparence ▪ Performance financière (rentabilité / risques) ▪ Qualité du reporting ▪ Contrôle des risques (financiers, règlementaires, de réputation)
Fournisseurs et sous-traitants ▪ Dépositaires-valorisateurs	▪ Relations économiques / Opportunités de croissance (y compris liées à la RSE, via le réseau de DNCA) ▪ Professionnalisme des équipes de DNCA ▪ Relation durable avec DNCA ▪ Avantages de la notoriété de DNCA

▪ Brokers / Contreparties ▪ Autres fournisseurs ▪ Sous-traitants	▪ Respect des délais de paiement (par DNCA)
Sociétés de gestion externes ▪ Gérants délégataires ▪ Sociétés de gestion / Multigestion	▪ Relations économiques (souscription des produits) / Opportunités de croissance (y compris liées à la RSE) ▪ Capacité à engager un dialogue constructif ▪ Avantages de la notoriété de DNCA ▪ Professionnalisme des équipes de DNCA
Ecosystème ▪ Partenaires ▪ Associations professionnelles ▪ Autorités de tutelle ▪ Instances européennes et internationales	▪ Représentation et reconnaissance des métiers communs (investissement, ...) ▪ Utilisation des compétences professionnelles de DNCA ▪ Partage d'expérience et de savoir-faire (finance durable, ...) ▪ Visibilité / notoriété de DNCA ▪ Sécurité (maîtrise des risques) ▪ Conformité aux règles déontologiques et réglementaires
Société civile ▪ Milieu académique ▪ ONG / Associations ▪ Environnement local	▪ Partage opportuniste de connaissances (démarche « win-win ») ▪ Appui aux initiatives (par DNCA) ▪ Dialogue (avec DNCA) ▪ Promotion des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ▪ Visibilité / notoriété (en lien avec les sujets RSE) ▪ Contribution au développement local ▪ Respect de l'environnement local

c) Tableau des thèmes et sous-thèmes des ESRS : une analyse à venir de la matérialité dans le contexte de la CSRD

Le tableau ci-dessous présente les thèmes et sous-thèmes des ESRS. Une analyse de matérialité est en cours pour identifier le niveau de matérialité des opérations directes et indirectes de DNCA vis-à-vis de chaque thème.

Dans le cadre de la CSRD, la matérialité désigne l'importance des enjeux pour DNCA et ses parties prenantes. Elle permet de hiérarchiser les enjeux RSE pour identifier les plus prioritaires.

	Thèmes	Sous-thèmes
ESRS E1	**Changement climatique**	• Adaptation au changement climatique • Atténuation du changement climatique • Énergie
ESRS E2	**Pollution**	• Pollution de l'air • Pollution des eaux • Pollution des sols • Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires • Substances préoccupantes • Substances extrêmement préoccupantes • Microplastiques
ESRS E3	**Ressources aquatiques et marines**	• Eau • Ressources marines

	Thèmes	Sous-thèmes
ESRS E4	**Biodiversité et écosystèmes**	• Vecteurs d'incidence directs de la perte de biodiversité • Incidences sur l'état des espèces • Incidences sur l'étendue et l'état des écosystèmes • Incidences et dépendances sur les services écosystémiques
ESRS E5	**Economie circulaire**	• Ressources entrantes, y compris l'utilisation des ressources • Ressources sortantes liées aux produits et services • Déchets
ESRS S1	**Effectifs de l'entreprise**	• Conditions de travail • Egalité de traitement et égalité des chances pour tous • Autres droits liés au travail
ESRS S2	**Travailleurs de la chaîne de valeur**	• Conditions de travail • Egalité de traitement et égalité des chances pour tous • Autres droits liés au travail
ESRS S3	**Communautés touchées**	• Droits économiques, sociaux et culturels des communautés • Droits civils et politiques des communautés • Droits des peuples autochtones
ESRS S4	**Consommateurs et utilisateurs finaux**	• Incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux • Sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux • Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux
ESRS G1	**Conduite des affaires**	• Culture d'entreprise • Protection des lanceurs d'alerte • Bien-être animal • Engagement politique et activités de lobbying • Gestion des relations avec les fournisseurs, y compris les pratiques en matière de paiement • Corruption et versement de pots-de-vin

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00 Email : dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller eninvestissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.